Défense National nationale Defence

Volume 31 no. 1, 1998

Journal de l'Arme blindée



DOCTRINE

Canadä



TABLE DES MATIÈRES

Section I - Général	************
Avant-propos du Colonel commandant	1
Avant-propos du directeur de l'Arme blindée	2
Avant-propos du Rédacteur-en-chef	4
Rubriques principales. Théorie de la guerre de manoeuvre : nouvelle importance dans la doctrine de l'armée canadienne	5
Section II – En manchette	
«Demeurons fin prêts : des leçons pour le CBRC dans ce monde de l'après-guerre froide»	9
Évolution de la doctrine de reconnaissance du Canada : un vieux singe apprend à faire des grimaces	
Extrait de l'étude historique sur les actions des petites unités pendant la campagne Allemande en Russie	
Les échelons, d'abord et avant tout	20
Section III - Sujet d'intérêt	
The Defence of Duffer's Drift (et les opérations autres que la guerre)	22
Les KANTANKS : les blindés du Canada à l'époque de la grande guerre	
Récipiendaires de la VC à l'intérieur du Corps	28
Section IV – Commentaire du Corps	
Le mot du capt adjt du Corps	
Commentaires du SMR du Corps	
Section V – Échos de la Tourelle	
Lettres au rédacteur	
Un mot du rédacteur	35
Le système régimentaire	

La page couverture :

La doctrine actuelle du corps blindée est une continuation logique de nos racines de la cavalerie, qui utilisait, hier comme aujourd'hui, la manouevre sur le champ de bataille pour combattre l'ennemie. RÉDACTEUR EN CHEF Lcol J.W.G. Rousseau

RÉDACTEUR GÉRANT Major L.J. Zaporzan

RÉDACTEUR Capt A.S. Finney

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MAQUETTE USFC(O) SC

Guide à l'intention des auteurs d'articles

Le rédacteur du Journal de l'Arme blindée reçoit avec plaisir tous les articles de nature technique, tactique ou historique contenant des renseignements d'ordre professionnel et susceptibles de susciter la réflexion ainsi que des échanges d'idées et d'opinions.

Les lignes directrices suivantes s'appliquent:

- tous les articles doivent être dactylographiés sur du papier 8 1/2 sur 11, à double interligne et d'un seul côté de la feuille et doivent être accompagnés d'une disquette de 3,5 pouces; (formatté pour WP 5.0/1/2);
- les articles ne doivent pas compter plus de 2000 mots (les articles beaucoup plus courts sont également les bienvenus, une page ou deux);
- c. dans la mesure du possible, des photographies et des illustrations en noir et blanc devraient accompagner l'article. Les photographies découpées dans des revues ne sont pas acceptées puisque cela constitue une infraction aux droits de reproduction;
- d. seuls les sujets de nature non classifiée peuvent faire l'objet d'articles;
- e. on suggère aux auteurs d'inclure une brève description des fonctions qu'ils occupent et d'indiquer le nom de leur base ou école.

Le rédacteur se réserve le droit de rejeter ou d'annoter tous les articles ou lettres présentés pour publication. Les auteurs ne doivent pas présenter des articles qui ont déjà été proposés à une autre publication ou qui ont déjà été publiés.

Adresse: Rédacteur Journal de l'Arme blindée

École de l'Arme blindée Base des Forces canadiennes Gagetown C.P. 17000 Succ. Forces Oromocto, Nouveau-Brunswick E2V 4J5

Téléphone: RCCGN 432-2000 Ext 3963

Adresse internet: "rcacsc_gagetown@brunswickmicro.com" ou "ac_qm_gagetown@brunswickmicro.nb.ca"

Direction artistique Arts graphiques Direction artistique par DGAP Services créatifs



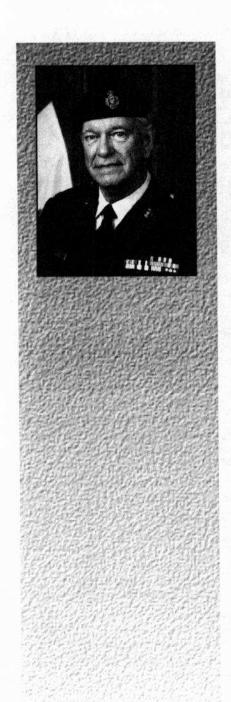
A-JS-050-004/JD-001

Thème et date limite de soumission pour le prochain numéro :

Due à des compressions budgétaires, le prochain numéro du Journal de l'Arme blindée est incertain de paraître. Dès 1999, le Journal de l'Arme blindée pourrait prendre un format différent ou cesser d'exister. Dans l'attente d'une décision, le thème et la date limite de soumission pour le prochain numéro est :

Thème : Le système régimentaire Vol. 31 no. 2 1 Octobre 1998

Avant-propos du Colonel commandant



Dans le Bulletin de l'Arme blindée 1997, vol. 30, n° 1, on interprète de diverses façons le concept de Force totale. À la relecture des articles et à l'examen du fil conducteur commun à toutes ces interprétations, il appert que les commentaires les plus souvent répétés portent sur la nécessité de tisser des liens plus étroits entre la Force régulière et la Réserve, de développer un meilleur climat de confiance et de respect, de doter la Milice d'un équipement adéquat et de faire en sorte que les militaires de la Régulière assument plus de responsabilités à l'égard de «leur milice».

Certains commentaires sont compréhensibles, mais on n'en tient pas toujours compte dans l'orientation des politiques et des mesures d'état-major. «Le partenariat» établi au SQFT est fondé sur la «coopération» antérieure entre les unités de la Régulière et de la Milice. Ce partenariat mérite que les autres secteurs s'y attardent pour y trouver des applications pertinentes.

La doctrine de l'Armée de terre a dû s'adapter. Afin de demeurer interopérables avec nos Alliés, il nous faut maintenant «adapter» nos principes doctrinaux aux leurs. Pour y arriver, à l'été de 1996, on a créé la direction de la doctrine de l'Armée de terre (DDAT) en tant qu'élément d'étatmajor de la Force terrestre au Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne (CCEFTC). Sans aucun doute, l'établissement d'une cellule de doctrine distincte au sein de l'état-major de l'Armée de terre était depuis longtemps attendu, et les tâches sont nombreuses. Dès le début, le directeur de la doctrine de l'Armée de terre (DDAT), le col R.S. Wlasichuk, a occupé un poste lui permettant de mener ses combats arrière, rapproché et en profondeur, c'est-à-dire mettre à jour l'ancienne doctrine, établir la nouvelle doctrine et jeter les bases de la doctrine à venir. La théorie de la guerre de manoeuvre était un élément commun

1

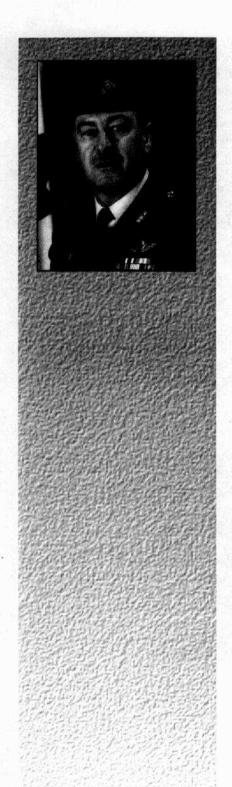
à cette organisation tactique du champ de bataille. Comme vous le constaterez dans l'article du DDAT du présent numéro du Bulletin de l'Arme blindée, on ne présente pas cette théorie comme une nouvelle doctrine, mais plutôt comme une nouvelle importance accordée aux principes établis. À l'instar de tout ce qui est nouveau dans l'Armée de terre, il y a souvent beaucoup de débats non fondés sur les faits. Cela a été le cas quand il s'est agi d'introduire la guerre de manoeuvre. Conscient de cet état de choses, le DDAT a établi en priorité un processus d'information de l'Armée de terre sur les faits nouveaux en matière de doctrine. À cet égard, le Bulletin facilite ce processus. À mon avis, le présent article devrait être lu en gardant quatre choses à l'esprit : premièrement, la théorie de la guerre de manoeuvre EST LA DOCTRINE ACTUELLE de l'armée de terre et constitue le moyen par lequel nous demeurons interopérables avec nos Alliés; deuxièmement, la théorie de la guerre de manoeuvre nous incite tous à PENSER ET À AGIR, les bonnes idées N'ÉTANT PAS NÉCESSAIREMENT l'apanage de l'homme le plus âgé présent; troisièmement, inhérent à l'autorisation de PENSER ET D'AGIR, il y a l'élément de RISQUE, I'ACCEPTATION DU RISQUE allant de pair avec l'ACCEPTATION DES RESPONSABILITÉS quant aux résultats bons ou mauvais; enfin, quatrièmement, le présent extrait sert d'incitatif à lire et à réfléchir. Il a pour but de favoriser un intérêt réel au développement de la doctrine de l'Armée de terre afin que nous puissions comprendre l'origine de la tactique, des techniques et des procédures que nous utilisons. De plus, par cet intérêt actif, on s'assure qu'un débat documenté remplace un discours d'ignorant sur l'essence de notre profession - une saine doctrine.

Worthy! Major-general J.P. Robert LaRose Colonel commandant

Section I



Avant-propos du directeur de l'Arme blindée



Depuis quelque temps, chaque numéro du Journal de l'Arme blindée est consacré à un thème en particulier. La décision prise par l'École de consacrer un numéro à la doctrine est donc particulièrement opportune. L'Armée de terre poursuit l'adaptation que lui imposent les compressions budgétaires, la réduction des effectifs, la restructuration ainsi que la rationalisation et la modernisation de l'équipement. Dans ce contexte, nous devons nous préparer à évaluer l'incidence sur notre doctrine. Mais qu'est-ce que la doctrine? En substance, notre document de base, la PFC 300, L'Armée, définit la doctrine comme l'expression formelle de la pensée et des connaissances militaires que l'Armée de terre reconnaît comme pertinente à un certain point dans le temps et qui porte sur la nature du conflit, sur la préparation de l'Armée de terre en prévision des conflits ainsi que sur la méthode d'engagement qui offre les meilleures chances de succès. L'objet de la doctrine est de faire partager les connaissances et d'offrir des conseils qui font autorité en ce qui concerne l'organisation des forces armées et la conduite d'opérations dans l'exercice de l'art militaire. Ce qu'il faut retenir avant tout de cette définition, c'est que la doctrine, loin d'être immuable, se transforme et évolue constamment. Les ingrédients nécessaires et utiles à la préparation d'une armée dans les années 1990 ne seront probablement plus les mêmes au cours du prochain millénaire.

En octobre, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'Association du CBRC (cavalerie), le major-général N.B. Jeffries, MSC, CD, chef d'étatmajor adjoint de l'Armée de terre, a présenté un exposé intitulé l'Armée de terre à la croisée des chemins. Dans son exposé, le major-général Jeffries a fait ressortir les changements qui sont survenus depuis le dépôt du Livre blanc de 1994 et a décrit comment ces changements nous ont obligés à jeter un regard critique sur notre mode de fonctionnement. La transition qui devait transformer une force déployée à l'avant et entraînée pour des opérations dans le centre de l'Europe en une force basée au Canada et entraînée dans une perspective plus globale est maintenant achevée. Mais notre doctrine a-t-elle évolué logiquement, de concert avec ce changement de paradigme? Notre doctrine est-elle toujours axée principalement sur un conflit mécanisé de forte intensité le long de la Fulda, tandis que notre équipement et la structure de nos forces sont davantage adaptés à des conflits se situant à l'opposé dans le spectre des conflits? Le besoin de bien comprendre et de bien accepter la doctrine n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui.

L'Armée de terre est en pleine transformation technologique et commence à mettre en service de nouveaux équipements modernes, comme le Coyote, le VBL 3, le STCCC et le SCFT. Nous mettons désormais l'accent sur la guerre de l'«information» et l'introduction d'équipements plus sophistiqués sur le plan technologique nous posera des défis de taille. Pour relever ces défis, nous devons d'abord rationaliser nos niveaux d'équipement, lesquels ne sont plus en harmonie avec nos niveaux de dotation en effectifs. De nouvelles structures doivent être définies et approuvées en doctrine. Les unités doivent être structurées et équipées de manière

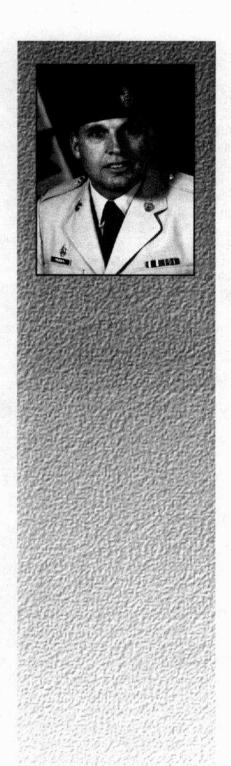
à préserver leur état de capacité opérationnelle et à s'entraîner conformément à la doctrine. Il reste encore beaucoup d'analyses à faire avant que nous parvenions à déterminer la meilleure façon d'employer notre nouvel équipement en synergie.

Nous savons tous très bien à quel point la technologie évolue rapidement. Si nous voulons évoluer au même rythme et maximiser le potentiel de l'équipement et des effectifs, notre doctrine ne doit pas se laisser distancer. Il incombe à tous les membres du métier des armes de comprendre la doctrine et de contribuer à son développement permanent. J'ai hâte de lire les articles du présent numéro ainsi que les commentaires qu'ils susciteront.

Worthy! Colonel W.J. Fulton Le directeur de l'Arme blindée



Avant-propos du Rédacteur-en-chef



Chers lecteurs,

Avec l'introduction du nouvel équipement dans les stocks du Corps et l'avènement des théories sur la guerre de manoeuvre, le personnel de la rédaction du Journal de l'Arme blindée (AB) a reconnu qu'il serait certes approprié et opportun d'aborder le thème de la «doctrine» dans le présent numéro. Il ne fait aucun doute que la plupart d'entre nous avons eu à réfléchir sur les questions suivantes à un moment donné au cours de nos carrières : Notre doctrine est-elle en harmonie avec les technologies naissantes? L'Armée de terre adaptet-elle sa doctrine aux réalités de la guerre moderne ou se contente-t-elle simplement d'appuyer les nouveaux achats et les budgets de plus en plus réduits des FC? Existe-t-il une dichotomie quant à la mise en service du nouvel équipement et de la doctrine? Ces questions et plusieurs autres seront certainement abordées dans le présent numéro.

Qui plus est, les articles publiés dans cette édition nous aideront à mieux comprendre combien il est important de revoir les principes du «travail d'élaboration de la doctrine de combat» en plus de nous fournir une meilleure compréhension des questions de doctrine propres à influer sur notre Corps.

Dans le présent numéro, j'ai invité comme «rédacteur principal» le Colonel Ray Wlasichuk, Directeur de la Doctrine de l'Armée de terre (DDAT). En son nom, le major P.M. Bartlett, membre de l'état-major de la DDAT, a préparé un excellent article d'introduction à la question. Asseyez-vous confortablement afin de savourer ces lectures!

Comme je le fais toujours, je vous invite tous à utiliser la colonne «Écho de la tourelle» pour nous faire part de vos idées et de vos préoccupations. Vous voudrez peut-être aussi collaborer à notre prochain numéro qui portera principalement sur le «système régimentaire». Histoire de vous mettre en appétit, je vous conseille de lire la lettre du major Larry Zaporzan (Chef instructeur de l'École de l'Arme blindée) publiée dans la colonne «Écho de la tourelle» du présent numéro.

En terminant, je me permets de remercier en votre nom tous les auteurs qui nous ont fourni d'intéressantes lectures dans le dernier numéro du Journal de l'Arme blindée qui traitait principalement de la «force totale».

Lieutenant-colonel J.W.G. Rousseau Rédacteur-en-chef Commandant de l'École de l'Arme blindée

Section I

Rubriques principales

Théorie de la guerre de manoeuvre : nouvelle importance dans la doctrine de l'armée canadienne



«Le champ de bataille devient plus chaotique, mais le but de la théorie de la guerre de manoeuvre consiste à fournir les outils nécessaires pour «contrôler» ce chaos».

L'article qui suit comprend principalement un extrait tiré d'une publication des Forces canadiennes (PFC 300-2, Doctrine tactique de la Force terrestre). Publiée avec l'autorisation du directeur de la Doctrine de l'Armée de terre (DDAT), la PFC 300-2 remplace la PFC 301-1, Les formations de l'Armée de terre au combat, vol. 2, comme principal manuel de doctrine tactique de l'Armée canadienne. En tant que telle, elle complète les publications PFC 300, L'Armée de terre du Canada et PFC 300-1, La conduite des opérations terrestres.

La section portant sur la théorie de la guerre de manoeuvre se trouve au chapitre 1 de la PFC 300-2. Bien que toute la doctrine soit une oeuvre collective et que, par conséquent, elle ne puisse être attribuée à une seule personne, il faut souligner cependant que les principes régissant la manoeuvre donnés dans la PFC 300-2 sont directement attribuables au lcol C.S. Oliviero, cmdtA par intérim du CCEFTC. Lorsqu'on m'a demandé de rédiger un article sur la théorie de la guerre de manoeuvre destiné au Bulletin de l'Arme blindée, j'ai vu là l'occasion de faire d'une pierre «trois» coups; premièrement, favoriser un contact avec la doctrine actuelle allant au-delà des brefs exposés oraux

(nombreux ces derniers temps); deuxièmement, utiliser à bon escient la documentation existante qui a servi de fondements aux exposés et, en dernier lieu, remercier, à titre de «gestionnaire de projet» de la PFC 300-2, le lcol Oliviero pour son apport inestimable. Je dois préciser que les commentaires dans l'introduction et la conclusion sont de moi; donc, si le lecteur a des critiques à formuler, c'est à moi qu'il doit les adresser et non au lcol Oliviero.

INTRODUCTION

- «Ce n'est qu'une simple question de bon sens».
- «Il en a toujours été ainsi».
- «Rien de nouveau, lisez Sun Tzu!»
- «De toute façon, c'est le **général** qui décide en dernier ressort».

Voilà quelques-uns des nombreux commentaires qui m'ont été faits sur la question de la théorie de la guerre de manoeuvre au cours de mon mandat comme «gardien» et «officier responsable du marketing» de la PFC 300-2, Doctrine tactique de la Force terrestre. On constate rapidement qu'à l'extérieur du château fort des «spécialistes de l'Armée de terre» à Fort Frontenac, nous faisons face à un sévère auditoire lorsqu'il est question d'un sujet aussi chaud que la doctrine. Il y a donc deux choix : ne pas sortir du château fort ou bien préparer des réponses aux difficiles questions qui nous attendent



et faire face aux propos acérés de la critique. Après avoir longuement été tenté de choisir la première solution, j'ai décidé que le jeu en valait la chandelle et d'opter pour le deuxième choix - après tout, si l'on prêche l'importance de prendre des risques, on se doit de donner l'exemple. De plus, les principes fondamentaux régissant la théorie de la guerre de manoeuvre facilite d'entrée de jeu la tâche de répondre aux questions et aux critiques :

Le **bon sens** peut ne pas toujours conduire à la bonne décision, car la plus prévisible peut être la meilleure;

C'est peut-être la façon que vous avez toujours fait les choses, mais historiquement, ce n'est pas la façon que nous les avons toujours faites, sinon nous n'aurions pas besoin de «rajuster notre tir»;

Oui, j'ai lu **Sun Tzu** (voir la citation d'ouverture au chapitre un de la PFC 300-2); maintenant nous devons mettre en pratique ce que nous avons lu, en le soulignant d'abord dans notre doctrine;

Il est certain que le **général** peut décider; mais, il n'est pas défendu d'orienter sa décision ou, mieux encore, de faire en sorte qu'il ne soit pas obliger de la prendre.

En tant qu'ardent défenseur de notre nouvelle doctrine, je recommande au lecteur de lire l'extrait qui suit, tiré de la PFC 300-2, en ayant à l'esprit la doctrine de l'Armée de terre passée, présente et future. En outre, en tant que rédacteur novice de doctrine, j'ai rapidement appris qu'un débat bien documenté à tous les niveaux peut avoir un impact important sur la façon dont nous, soldats, choisissons d'exercer notre métier (à preuve la référence à Sun Tzu m'a été faite par un jeune caporal du Génie!); par

conséquent, je recommande également au lecteur d'aller au-delà du présent article et d'approfondir son étude de la doctrine. Ainsi, les critiques négatives céderont le pas aux critiques constructives, et le scepticisme fera place à l'optimisme.

THÉORIE DE LA GUERRE DE MANOEUVRE

Généralités. Après presque une décennie de débats, l'Armée de terre canadienne a intégré la guerre de manoeuvre dans sa doctrine. D'aucuns considéreront ce changement comme un nouveau regard sur la façon de combattre de l'Armée de terre. D'autres verront dans cette nouvelle doctrine un simple déplacement de l'importance accordée à l'une des multiples facettes des techniques de guerre. Mais l'important, c'est que chacun y voit un constat de changement, changement dont l'étendue dépendra de la personne et des circonstances.

Historiquement, dans sa façon de combattre, l'Armée de terre canadienne avait tendance à favoriser la guerre par attrition. Nombre de raisons militaient en faveur de ce style de guerre. Notre histoire, nos traditions et nos structures nous y ont conduit. Cela ne veut pas dire que notre doctrine était mauvaise; cela veut tout simplement dire que la nouvelle doctrine améliore l'ancienne.

La nouvelle doctrine est décrite dans la PFC 300-1 et est définie comme une philosophie de combat selon laquelle on cherche à vaincre l'ennemi en sapant son moral et sa cohésion physique, sa capacité de combattre comme un tout bien coordonné, plutôt qu'à le détruire par attrition progressive.

Le concept. L'idée maîtresse dans la guerre de manoeuvre consiste

à attaquer l'ennemi là où il est le plus vulnérable. Pour assimiler cette notion, il faut bien comprendre que la défaite d'un ennemi n'est pas toujours synonyme de destruction physique. Parfois, cette destruction est évidemment nécessaire, mais elle ne doit pas être le but premier du commandant. En fait, le commandant doit avoir pour objectif de vaincre l'ennemi par une destruction systématique de sa capacité de réagir aux changements de situation, de disloquer sa cohésion et, surtout, d'anéantir sa volonté de combattre.

Cela ne veut pas dire qu'on n'utilisera jamais l'attrition. Parfois, celle-ci est non seulement inévitable, mais souhaitable. Cela dépend de l'intention du commandant. D'aucuns peuvent soutenir que l'Armée de terre canadienne applique la théorie de la guerre de manoeuvre depuis de nombreuses années. C'est faux. Traditionnellement, nous avons enseigné et mis en pratique le modèle suivant : «marche à l'ennemi - arrêt? - défense - arrêt? désengagement – arrêt? – contreattaque - arrêt? - défense». Notre tactique était fondée sur la prise et la tenue du terrain pendant qu'on réduisait l'efficacité de l'ennemi par attrition. Voilà le fondement de la guerre d'attrition.

Dans la guerre de manoeuvre, on insiste moins sur la prise et la tenue du terrain; ainsi, les commandants à tous les niveaux sont forcés de penser à la façon dont ils pourraient empêcher l'ennemi de combattre tout en minimisant les pertes du côté des forces amies. La philosophie de commandement sous-jacentes aux techniques de guerre de manoeuvre est expliquée au chapitre 3 de la PFC 300-1. Elle se résume à un «leadership fondé sur la confiance». Après avoir précisé leur intention, les commandants à tous les niveaux doivent être

en mesure de donner des ordres de mission, puis de «faire confiance à leurs subalternes» dans l'exécution de leurs tâches. C'est le point le plus difficile, car dans le monde militaire, on a tendance à surcontrôler les subalternes, et il est de plus en plus facile d'exercer ce contrôle grâce aux installations d'information et de communication modernes.

Il ne faut pas confondre la guerre de manoeuvre et la manoeuvre qui, selon la définition du chapitre 2, se définit comme étant l'emploi de forces combinant le mouvement, la vitesse et le feu effectif ou potentiel en vue de se mettre en position favorable par rapport à l'ennemi pour accomplir la mission donnée.

La guerre de manoeuvre est un état d'esprit. Ni liste de vérification ni manuel de tactique ne donne de recettes toutes faites sur la façon de mener la guerre de manoeuvre. Les chefs à tous les niveaux doivent d'abord comprendre ce qui est nécessaire à l'accomplissement de la mission d'un supérieur et ensuite faire tout en leur pouvoir pour respecter les paramètres établis pour cette mission.

Les principes fondamentaux. Je le répète, il n'existe pas de formules préétablies en guerre de manoeuvre; toutefois, les dix principes fondamentaux suivants peuvent servir de guides¹:

Concentration. Se concentrer sur les points faibles de l'ennemi et non sur le terrain. La guerre de manoeuvre vise essentiellement à désarmer ou à neutraliser un ennemi avant le combat. Pour ce faire, les commandants doivent repenser leurs énoncés de mission au lieu d'émettre des ordres tels que : «Tenir l'objectif BRAVO». Voici un meilleur énoncé de mission : «Empêcher l'ennemi d'atteindre l'objectif BRAVO». L'accent est mis

sur l'ennemi au lieu de porter sur le terrain. C'est au commandant de décider comment il accomplira sa mission.

Ordres axés sur la mission. Pour que les ordres soient axés sur la mission, il faut décentraliser les prises de décision et faire en sorte que les décisions soient prises au niveau le plus bas possible. Il est essentiel que les commandants connaissent et comprennent parfaitement l'intention de leurs commandants à deux niveaux plus haut. Les subalternes doivent connaître ce qui préoccupe leur commandant, sa vision du champ de bataille et l'état final souhaité. Les ordres axés sur la mission permettent aux commandants à tous les niveaux de réagir aux situations et d'en tirer avantage le cas échéant. Le commandant dirige et contrôle son opération en précisant clairement son intention et les tâches à exécuter plutôt qu'en exerçant une supervision serrée ou en établissant des mesures de contrôle ou des restrictions.

Agilité - Agir plus vite que l'ennemi peut réagir. L'agilité nous permet de prendre l'initiative et de dicter le cours des opérations. De la sorte, l'ennemi en arrive à être dépassé par les événements et à perdre sa cohésion et sa capacité de réagir. L'agilité est la capacité du commandant de changer la mission ou l'emplacement de ses forces entre les engagements avant même que l'ennemi anticipe ses changements. L'agilité est indissociable de la rapidité. Les commandants doivent prendre des décisions rapidement et tirer immédiatement avantage des nouvelles situations. Les unités doivent être en mesure de réagir assez rapidement pour pouvoir exploiter les nouvelles situations. Percer le cycle de décision de l'ennemi est la clé de la vitesse d'exécution. Des drills de combat bien répétés et des instructions permanentes

d'opération bien assimilées favorisent l'agilité d'une formation.

Éviter les points forts de l'ennemi, s'attaquer à ses points faibles. Cela veut tout simplement dire qu'il ne faut pas attaquer l'ennemi là où il est fort. Il faut chercher ses points faibles et les exploiter, qu'ils soient d'ordre physique ou moral.

Appuyer la manoeuvre par le tir. L'appui-feu complète la tactique de la guerre de manoeuvre; il ne la remplace pas. Quelques coups de feu opportuns peuvent être plus utiles qu'un tir lourd obtenu quelques heures plus tard. La concentration sélective de l'appui-feu au cours d'une attaque bien ciblée et agressive ajoute au choc et à la dislocation.

Se concentrer sur l'effort principal. L'effort principal a pour effet de diriger la puissance de combat et les ressources sur l'élément vital du plan et permet aux subalternes de prendre des décisions conformes à l'intention du commandant sans demander constamment des conseils. Ainsi, le commandant réussit à atteindre son but, et chaque subalterne s'assure que ses actions appuient l'effort principal. C'est l'affaire de tous et chacun, notamment de chaque unité amie. Alors que chaque unité a la liberté de manoeuvrer en autonomie, chacun vise à atteindre le but ultime dans un effort commun.

Exploiter les avantages tactiques. Les commandants évaluent constamment la situation (analyse de mission), puis disposent de la liberté d'action nécessaire pour pouvoir réagir aux changements plus rapidement que l'ennemi. On évite de prendre des mesures de contrôle rigides qui sont immuables et qui ne sont pas susceptibles de «survivre» au premier contact avec l'ennemi. On constitue



des réserves, placées et groupées de façon qu'elles puissent exploiter les situations que l'on crée en orientant le combat conformément aux concepts d'opérations des forces amies. Les réserves ne doivent pas servir à combler les vides ou à soutenir une défaite; ce faisant, on donne l'initiative à l'ennemi.

Agir avec audace et décision. Les commandants à tous les niveaux sont en mesure de faire face à l'incertitude, d'agir avec audace, d'avoir de l'initiative et d'être inventifs dans leurs actions afin de saisir toutes les occasions du moment qui répondent à l'intention de leurs commandants supérieurs. Ils acceptent non seulement la confusion et le désordre, ils les provoquent. L'indécision donne l'initiative à l'ennemi. Les risques sont calculés, compris et acceptés.

Éviter les règles et les modèles tout faits. Il y a une solution propre à chaque situation. Les commandants sont imaginatifs et ne permettent pas à l'ennemi de prévoir leurs tactiques.

Commander à partir du front. Les commandants se placent là où ils peuvent le mieux diriger l'effort principal.

Résumé. Pour s'adapter aux techniques de la guerre de manoeuvre, il faut que les commandants à tous les

niveaux connaissent bien l'analyse de mission, l'intention des commandants supérieurs et les ordres de mission et qu'ils soient bien conscients que la victoire sur l'ennemi ne signifie pas nécessairement son anéantissement total. La guerre de manoeuvre ne remplace pas la guerre d'attrition. Toutefois, dans les conflits à venir, il ne faut pas mettre l'accent sur l'attrition. La guerre de manoeuvre est un état d'esprit, une façon de penser; il s'agit pour les commandants de penser et de réagir plus vite que l'ennemi afin de pouvoir masser leurs effectifs contre les points vulnérables ennemis tant physiques que moraux.

CONCLUSION

L'application de la théorie de la guerre de manoeuvre ne répond à aucun modèle préétabli. Certains sont mal à l'aise dans ce contexte, car cette méthode non linéaire, favorisant la liberté d'action, semble élargir la marge d'erreur. C'est peut-être vrai, mais une décision prise au bon moment et au bon endroit peut établir les conditions favorables à un succès plus rapide et moins coûteux en pertes. Le champ de bataille devient plus chaotique, mais le but de la théorie de la guerre de manoeuvre consiste à fournir les outils nécessaires pour «contrôler» ce chaos. Ainsi, l'ennemi

se voit dans l'obligation de réagir aux effets de nos décisions plutôt que l'inverse. Autrement dit, l'ennemi, étant forcé de prendre une décision à long terme en réaction à toutes celles que nous avons prises, se trouve à agir bien en retard sur nous. La théorie de la guerre de manoeuvre comporte des risques. Tous les participants doivent accepter les risques inhérents au processus de prise de décision. L'acceptation des risques ne va pas sans l'acceptation des responsabilités quant aux résultats possibles - il faut donc une confiance mutuelle entre subalternes et supérieurs. Cette confiance doit absolument être réciproque. Ce dernier point est peut-être l'obstacle le plus difficile qu'il nous faut surmonter au sein de l'armée de terre si nous voulons adopter notre nouvelle doctrine et en exploiter tout le potentiel.

Notes

 Les dix principes fondamentaux ont été établis d'après les ouvrages suivants: William S. Lind, Manoeuvre Warfare Handbook, Boulder CO; Westview Press, 1985; CCEFTC SC 2900-1, 17 déc. 1992, Whither Canadian Military Doctrine: Manoeuvre Warfare, et monographie par CGS de la New Zealand Army, 1994, NZ P 12 Doctrine.



«Demeurons fin prêts : des leçons pour le CBRC dans ce monde de l'après-guerre froide»

par Sean M. Maloney



Sean Maloney est un historien militaire canadien spécialiste de la guerre froide et de l'après-guerre froide. Il a été employé comme historien du 4 GBMC en Allemagne et a rédigé un livre sur l'histoire de cette formation : War Without Battles: Canada's NATO Brigade in Germany, 1951-1993. Il écrit actuellement l'histoire de l'Armée canadienne et de la FORPRONU.

En cette période de l'après-guerre froide, l'incertitude atteint un niveau inégalé au cours des cinquante dernières années. Le doute s'est immiscé dans tous les recoins du processus de prises de décisions stratégiques et dans sa mise en application, partout à l'étranger certes, mais particulièrement au Canada. Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la communauté des responsables de l'établissement des politiques, de nombreux experts remettent continuellement en question la nécessité de forces blindées et mécanisées lourdes dans ce que d'aucuns appellent le «nouvel environnement de sécurité».1 D'où l'incertitude qui plane dans une certaine mesure autour du rôle futur, de l'équipement et même de l'existence du Corps blindé royal canadien.

La devise du Royal Tank Regiment est «Fear Naught». Nous devrions prendre à coeur cette ligne de conduite de nos cousins britanniques. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, on a à maintes reprises essayé de nier l'utilité d'une équipe de combat toutes armes équilibrée, compte tenu des récents changements survenus dans la façon de faire la guerre. Relevant avec succès chacun de ces défis, le CBRC a continué à montrer que l'Arme blindée était essentielle au succès sur le champ de bataille et que, dans les environnements opérationnels dans lesquelles le Canada pourrait être appelé à évoluer maintenant et à l'avenir, les chars étaient encore nécessaires. Je vais maintenant présenter un certain nombre de cas faisant la lumière sur ces points.

1. ARMES NUCLÉAIRES

Le premier défi s'étant dressé devant le CBRC a résidé dans l'existence des armes nucléaires. Ils étaient nombreux à estimer que l'avènement des armes nucléaires allait signifier la fin de la guerre terrestre conventionnelle et son remplacement par une guerre de missiles, de sous-marins et de bombardiers commandés sur simple pression de boutons depuis des abris souterrains dispersés. Les tenants de cette ligne ont tenté d'imposer leur vision des choses à l'OTAN au cours des années 1950. Ils voulaient une force de l'ordre qui disposerait d'une commande et qui pourrait, en cas d'attaque par les Soviétiques, déclencher une guerre nucléaire stratégique. À leur sens, c'était le moyen de dissuasion par excellence. Les planificateurs militaires de l'OTAN, au nombre desquels on comptait les Canadiens appartenant à notre groupe-brigade en Allemagne (soit successivement le 27 GBIC, le 1 GBIC, le 2 GBIC, puis le 4 GBIC dans les années 1950), n'étaient pas d'accord. Pour sûr, les armes nucléaires étaient destructrices. Cependant, en alliant, d'une part, la dispersion, une utilisation judicieuse du terrain et d'autres mesures de protection à, d'autre part, la souplesse et la mobilité des formations blindées, on pouvait limiter les dommages immédiats. Nos forces stationnées en Allemagne dans les années 1950, en particulier les régiments du CBRC affectés à tour de rôle là-bas, ont à force d'exercices mis au point ces techniques innovatrices. Certains Canadiens se sont même rendus aux installations d'essais nucléaires américaines dans le Nevada et aux sites britanniques en Australie afin d'établir la validité des nouveaux principes opérationnels en les soumettant à des essais comportant des armes nucléaires réelles.2

À leur point culminant, ces efforts ont aidé les planificateurs de l'OTAN à élaborer une solide argumentation visant à garder des forces conventionnelles dans le système de dissuasion européen. Que se passerait-il si les



Soviétiques attaquaient l'OTAN avec une petite force conventionnelle ayant en tête des objectifs limités comme les voies d'accès à Berlin ou une portion de la Norvège? L'OTAN devrait-il riposter avec des armes thermonucléaires? Oui, selon les partisans de la force qui disposerait d'un bouton de déclenchement. Non, d'après d'autres planificateurs, plus équilibrés ceux-là. Les forces blindées et mécanisées conventionnelles étaient là pour repérer et stabiliser les situations d'urgence et empêcher le recours précipité aux armes nucléaires en cas de crise. Le 27 GBIC et ses successeurs, soit, à un moment ou à un autre, l'ordre de bataille complet des années 1950/1960 du CBRC (RCD, 8CH, FGH et LdSH(RC)) ont tous participé à cet effort en montrant que les forces conventionnelles pouvaient survivre à une attaque nucléaire et pouvaient être utiles dans des opérations exemptes du recours à la guerre nucléaire. Les efforts du Canada à ce chapitre ont été si fructueux que le SACEUR, le général Lauris Norstad, a voulu convertir l'ensemble du groupe-brigade canadien en une formation aéromobile pour lui faire jouer le rôle de «brigade de tir» dans la région centrale (c'était l'origine de la Force mobile (Terre) du CAE, mais le projet a échappé au Canada en partie pour des raisons financières).3 Ce concours de circonstance a dans une certaine mesure placé le Canada face à un deuxième défi.

2. AÉROMOBILITÉ ET ARMES ANTICHARS PERFECTIONNÉS

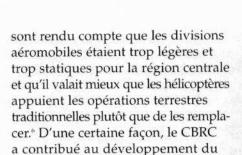
La combinaison de deux progrès technologiques allait constituer ce deuxième défi : l'avènement de l'aéromobilité sur le champ de bataille et la mise en service des MAC de deuxième génération. Au cours des années 1960, il y a un véritable engouement pour la guerre avec hélicoptères. Certains

théoriciens sont même allés jusqu'à dire que le char serait remplacé par l'hélicoptère. Machines polyvalentes, les hélicoptères de transport, de reconnaissance et d'attaque ont été utilisés par les Français en Algérie, par les Britanniques en Malaysia et par les Américains au Viêt-Nam. Allant même plus loin, les Américains ont constitué des divisions aéromobiles qui, avec l'infanterie légère et l'artillerie aéroportable, faisaient le lien entre les hélicoptères de transport et les hélicoptères d'attaque. Conçues pour combattre sur un champ de bataille nucléaire ou dans des conflits de faible intensité, ces formations souples constituaient des améliorations radicales.4

L'Armée canadienne a elle aussi manifesté de l'enthousiasme face aux hélicoptères. Les troupes canadiennes affectées au 4 GBMC ont emprunté des appareils S-55 britanniques au cours de l'ex HOLD FAST 1960 et ont effectué un assaut aéromobile pendant que s'exécutait avec succès sous la direction des 8th Hussars une percée canadienne. Le nouveau Commandement de la Force mobile a fait l'acquisition de plusieurs types d'hélicoptères au cours des années 1960 et il les a mis à l'épreuve. Pendant l'exercice ROB ROY en 1967, il a déployé un certain nombre d'hélicoptères moyens Voyageur pour les faire travailler avec le 4 GBMC en Allemagne. Tous les exercices tenus en Allemagne dans les années 1960 ont fait ressortir les limites des hélicoptères : ces derniers exigeaient beaucoup de maintenance, pouvaient être longtemps cloués au sol, ne pouvaient pas être utilisés la nuit (alors que, déjà à cette époque, nos chars Centurion étaient munis d'équipement infrarouge) et étaient touchés par les mauvaises conditions météorologiques.5 Certains véhicules blindés comportaient également ces lacunes, mais dans une mesure infiniment moindre.

Ces restrictions n'ont pas empêché les Américains de continuer à insister sur l'aéromobilité dans les forces de l'OTAN dans la région centrale. La venue d'un missile guidé antichar fiable, le missile TOW, dans les années 1970 et le succès apparent avec lequel les Égyptiens ont utilisé le SAGGER pendant la guerre du Yom Kippur ont incité les Américains à munir la 101st Airmobile Division de nouveaux équipements et à la déployer en Allemagne pour des essais. Ils estimaient que les formations blindées et mécanisées lourdes n'étaient pas assez souples (et peut-être trop coûteuses) pour leur permettre de faire face à la menace en Europe. Pendant l'exercice LARES TEAM (1976), la division tout entière a été déployée en Allemagne par la voie aérienne. Le 5 GBMC, incluant le RCD, faisait partie de la force ennemie. La 101st a été déployée par hélicoptères vers une série de positions fixes de bataillon d'infanterie légère, toutes équipées de lance-missiles TOW sur affût. L'escadron de reconnaissance du 4 GBMC a repéré toutes ces positions. Les autres unités du 4 GBMC se sont déplacés autour de ces positions d'infanterie immobiles en demeurant hors de portée des lancemissiles TOW. En moins de quelques heures, l'escadron de reconnaissance est tombé sur la zone d'appui divisionnaire américaine et a assiégé le QG divisionnaire. Les bataillons d'infanterie américains étaient isolés. Quand la 101st a essayé de repositionner ses unités par la voie aérienne, les hélicoptères ont été «abattus» par les unités de Gepard ouest-allemandes. Les hélicoptères armés des Américains ont été en mesure de briser l'attaque du 4 GBMC, mais seulement quand les conditions météorologiques se sont améliorées (le 4 GBMC se déplaçait si rapidement qu'il a dépassé sa protection antiaérienne locale). Après LARES TEAM, les Américains se

10



3. CONFLIT DE FAIBLE INTENSITÉ ET GUERRE DANS LES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES

concept de combat aéroterrestre de l'Armée américaine des années 1980.

Dans la région centrale de l'OTAN, on s'est retrouvé dans une impasse qui a donné naissance à un climat de paix en Europe. Les analystes militaires ont pensé que les Soviétiques allaient alors utiliser comme moyen d'action le conflit d'intensité moyenne ou moindre dans des régions se trouvant en périphérie de l'Europe et de l'Amérique du Nord : toujours dans le but d'ébranler l'Occident. Les movens utilisés ont varié de l'influence politique à la subversion intérieure visant à attiser les guerres civiles et les insurrections. En règle générale, ces régions périphériques étaient des endroits géographiquement reculés comportant un terrain dont il fallait se méfier et propice aux opérations non conventionnelles et à la guérilla. Les armées occidentales ont essayé d'utiliser les méthodes conventionnelles pour neutraliser de telles opérations, mais sans succès selon de nombreux experts (les Français en Indonésie et les Américains au Viêt-Nam); les forces blindées n'avaient aucune ou à peu près aucune utilité dans un conflit de faible intensité.7 Qui plus est, certains analystes de la défense et certains politiciens canadiens croyaient que les chars étaient trop chers, trop offensifs et trop agressifs et que, pour gérer l'environnement des combats de faible intensité ainsi que la mission dans la région centrale,



on devait les remplacer par des formations aéromobiles. En réalité, le gouvernement Trudeau voulait réduire à zéro la participation canadienne dans la région centrale et se concentrer uniquement sur la Norvège et les autres régions périphériques.

Ce troisième défi, soit les conflits de faible intensité, n'a pas empêché le CBRC d'explorer d'autres moyens d'adaptation à cette nouvelle réalité. Pour rendre la situation encore plus compliquée, le gouvernement Trudeau n'a pas voulu investir dans un programme de remplacement des Centurion. Le CBRC a réagi au problème en formulant un concept de régiment blindé léger, un élément qui viendrait compléter l'unité blindée «lourde» traditionnelle équipée de CCP. Les régiments blindés légers devaient être aéroportables pour qu'il soit possible de les déployer dans les régions périphériques en appui aux opérations liées à des conflits de faible intensité ou en appui à des opérations d'intensité moyenne en Norvège, par exemple. Pour ce qui est de l'équipement, on a envisagé d'utiliser la famille des véhicules CVR(T); on a également pensé au véhicule blindé à roues Cadillac-Gage

V-100, au M114 et au char léger Sheridan équipé d'un canon / système de missile Shillelagh." Heureusement, le CEMD de l'époque, le général Dextraze, s'est rendu compte de deux choses. Premièrement, le retrait des forces blindées et mécanisées canadiennes de la région centrale aurait comme conséquences non seulement de faire diminuer l'influence politique du Canada dans l'OTAN mais aussi de rendre l'OTAN moins apte et moins résolu à dissuader les Soviétiques dans leurs activités hostiles. Deuxièmement, le Canada avait besoin de nouveaux chars pour empêcher ces deux choses de se produire. Dextraze est finalement parvenu à acculer le gouvernement au pied du mur et à le convaincre de permettre l'acquisition de nouveaux chars.10 Les Centurion ont été remplacés par des Leopard, et le concept de régiment blindé léger n'a pas été mis en application sous sa forme originale."

On a cependant dû faire certains compromis. Pour des raisons financières liées à des motifs politiques, il n'a pas été possible d'équiper tous les régiments de Leopard, ce qui a mené à l'acquisition de la série de véhicules blindés polyvalents (VBP).



Essentiellement, le CBRC a adopté une version modifiée du régiment blindé léger. L'Armée canadienne s'était également engagée à participer à une opération de l'OTAN se déroulant dans une région périphérique, soit le nord de la Norvège; partie intégrante du groupe-brigade canadien transportable par air et par mer (CTAM), le 12 RBC s'est régulièrement exercé en fonction de cet engagement jusqu'à ce qu'on prenne en 1987 la décision de se concentrer à nouveau uniquement sur la région centrale avec la participation de la 1^{re} Division du Canada.

Le CBRC n'a pas complètement dédaigné les conflits de faible intensité. Les 8th Hussars et le 12 RBC ont participé aux opérations GINGER et ESSAY pendant la crise d'octobre de 1970. Même s'il n'y a pas eu déploiement de chars, les deux opérations ont bien montré que le soldat de l'Arme blindée pouvait s'adapter rapidement aux opérations liées aux conflits de faible intensité.12 Ces dispositions ont été confirmées par la participation des deux unités à l'opération SALON en 1990, équipées cette fois-ci de Cougar, de Lynx et d'un certain nombre de Leopard munis de bulldozers.13

4. MAINTIEN DE LA PAIX / RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX / IMPOSITION DE LA PAIX

Notre vision traditionnelle des opérations de maintien de la paix d'avant 1990 gravite autour du concept d'une zone-tampon s'interposant entre les deux camps et patrouillée par une force multinationale de maintien de la paix dont les membres sont armés et équipés légèrement et portent des bérets bleus. Dans un tel environnement de maintien de la paix, on pouvait se demander s'il y avait une place pour l'Arme blindée. Et pourtant, on a bel et bien envisagé le recours

à des forces blindées pour des fonctions de maintien de la paix dans les années 1950 et 1960. En 1956, le général E.L.M. Burns, commandant canadien de la Force d'urgence 1 des Nations unies (FUNU 1), a voulu que cette force comprenne deux brigades d'infanterie, une brigade blindée, une unité de reconnaissance et l'appui d'un chasseur-bombardier. Il s'inquiétait du fait que les belligérants ne prendraient pas la FUNU 1 au sérieux si celle-ci ne comptait pas une puissance de feu et qu'ils la malmèneraient. L'ONU de New York a refusé les blindés et l'appui aérien.14 Le majorgénéral Carl von Horn, de l'Armée suédoise et commandant des forces des Nations unies au Congo en 1960, voulait cinq ou six brigades, de l'artillerie, des chasseurs, des aéronefs de reconnaissance et au moins un escadron de chars pour maintenir la paix dans un pays qui venait d'accéder à l'indépendance et qui était le théâtre d'actes de violence. Encore une fois, l'ONU de New York a dit non. 15

L'idée que les unités de maintien de la paix devaient être armées légèrement et équipées de véhicules à blindage léger constituait dans les années 1970 l'école de pensée dominante en ce qui touche la doctrine; elle a également contribué au concept du régiment blindé léger. Encore une fois, comme dans le cas des conflits de faible intensité, le soldat de l'Arme blindée a sans cesse montré qu'il pouvait s'adapter à ce nouvel environnement. Les unités de reconnaissance ont été acceptées par les autorités de l'ONU à New York, et plusieurs régiments ont prêté des escadrons à la FUNU 1 et à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP).16

À la chute du mur de Berlin en 1989 et au démantèlement du bloc communiste l'année suivante, le rôle futur de l'Arme blindée a fait l'objet de spéculations encore plus grandes. Aucune menace ne venait justifier qu'on accorde une plus grande importance au rôle des blindés, c'est du moins ainsi que la situation apparaissait aux décideurs et aux experts d'Ottawa. Trois faits auraient cependant dû les secouer et leur faire prendre conscience de la réalité.

Premièrement, la guerre du Golfe Persique en 1990 et 1991. L'écrasante victoire alliée contre l'Iraq, consolidée et concrétisée par le recours spectaculaire à des formations blindées lourdes en Iraq et au Koweït, a montré que personne ne peut adopter une attitude désinvolte contre un tel potentiel. Deuxièmement, il y a eu l'opération de la Force d'intervention unifiée (UNITAF) en Somalie en 1992 et 1993. Les forces spéciales légèrement armées américaines ont été décimées et, faute d'une force d'intervention rapide blindée ayant un certain potentiel, on a tardé à aller à leur secours; cette situation a eu des conséquences étendues sur le plan politique, sans compter les répercussions opérationnelles.17 (Qu'est-ce qui aurait pu se produire si l'escadron RCD du Groupement tactique aéroporté du Canada avait pu intervenir dans une telle situation? Nous ne pouvons bien sûr qu'échafauder des hypothèses.)

Troisièmement, il y a eu les opérations HARMONY et CAVALIER, qui se sont déroulées dans un climat hostile d'intensité moyenne où, dans l'ensemble, les belligérants étaient mieux équipés que les forces de maintien de la paix et d'aide humanitaire. Au cours de ces opérations, le manque de CCP et de VCIM modernes dont souffraient les unités canadiennes a dans une certaine mesure nui au déroulement des activités. Même si le soldat de l'Arme blindée était plutôt expert dans l'art d'adapter le VBP à son utilisation dans un tel théâtre, il n'aurait pas du être forcé de le faire.



Rien ne justifiait que le Canada n'envoie pas des Leopard pour appuyer les efforts qu'on déployait pour maintenir la paix et prodiguer de l'aide humanitaire. Même les Danois, qui, en tant que pays, avaient la réputation d'être les parents pauvres de l'OTAN à l'époque de la guerre froide, ont envoyé des Leopard en Bosnie-Herzégovine.18 Les belligérants auraient peut-être moins nui si des chars avaient été déployés et utilisés dans des opérations dans un tel environnement. La Force de mise en oeuvre du plan de paix (IFOR) dispose d'une capacité d'élément blindé lourd complète, ce qui contribue à son succès.

CONCLUSION

Le CBRC ne peut s'adapter autant qu'il le fait qu'avec ce qu'il a. Le Canada avait envisagé de fournir des forces blindées et mécanisées lourdes à l'occasion de la Guerre du Golfe. Ce plan, l'opération BROADSWORD, incluait deux régiments blindés équipés de CCP.¹⁹ Encore aujourd'hui, le Canada a un engagement envers le corps à réaction rapide du CAE de l'OTAN: là aussi, il y a des unités blindées. L'opération COBRA, soit l'opération de retrait planifiée par la FORPRONU, comprenait un contingent blindé faisant partie de la

participation de 7 000 personnes du Canada. Comme nous l'avons vu, toutes nos opérations de maintien de la paix à venir n'auront pas lieu dans des environnements comportant des contraintes géographiques difficiles comme au Zaïre et au Cambodge. Les menaces futures nous semblent peut-être nébuleuses actuellement, mais elles peuvent fondre sur nous à peu près sans avertissement. Jusqu'à maintenant, le CBRC s'est adapté aux changements et leur a survécu; il doit continuer à le faire. Quoi qu'il arrive, nous devons demeurer fin prêts.

Notes

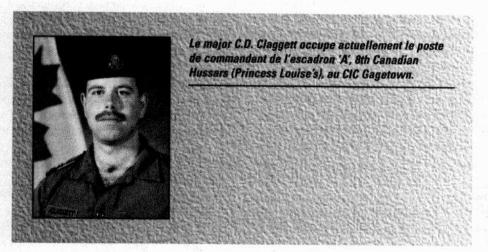
- Comme exemple de cette pensée, on peut citer le livre de propagande de Canada 21 intitulé Canada and Common Security in the Twenty-First Century et produit par le Centre d'études internationales en 1994.
- Voir le chapitre 3 de la publication War Without Battles: Canada's NATO Brigade in Germany, 1951-1993 (Ottawa: Association historique de la 4e Brigade, 1996).
- L'ouvrage War Without Battles donne des détails sur notre participation aux opérations dans la région centrale de l'OTAN.
- GARVIN, James. War and Peace in the Space Age, Londres. Hutchison and Co., 1959, p. 112 à 116.
- Voir la chapitre 4 de la publication War Without Battles: Canada's NATO Brigade in Germany, 1951-1993.
- Voir la chapitre 5 de la publication War Without Battles: Canada's NATO Brigade in Germany, 1951-1993.
- FALL, Bernard. Street Without Joy, Mechanicsburg, Stackpole Books, 1994, chap. 9 et KREPINEVICH, Andrew. The Army and Vietnam, Baltimore, John Hopkins University Press, 1986, chap. 1.

- FINN, Parick. «Tanks for the memory?
 Not if they can help it.», The Montreal Star, 21 décembre 1974; Lindsay, George. «A New and Useful Role for The Canadian Army in Europe», texte d'un exposé (mis à jour).
- 9. «Testing The Commando», Sentinelle, mai 1966, p. 16-17; «DG History», The Raymont Collection, dossier 140, 9 juin 1965, soit une note de service sur le véhicle de reconnaissance chenillé adressée par le CEMD au Conseil de la Défense et dossier 141, 14 mars 1966, soit une note de service sur les lacunes de l'équipement de l'Armée adressée par le CEMD au ministre de la Défense nationale.
- BLAND, Douglas. Chiefs of Defence: Government and the Unified Command of the Canadian Armed Forces, Toronto, CISS, 1995, p. 236 à 238.
- 11. Le régiment blindé léger constituerait un excellent thème à aborder dans un article à venir du Bulletin du CBRC. Les origines de la troupe d'assaut font partie de ce concept comme l'a été l'acquisition du Lynx. En 1967, on avait même envisagé la possibilité de constituer une unité mixte de Lynx et de Ferret.
- 12. Rapport final sur l'opération ESSAY par le QG FMC (29 janvier 1971).

- Roy, J.A. «Opération SALON», Revue canadienne de défense, avril 1991, p. 15 à 19.
- 14. BURNS, E.L.M. Between Arab and Israeli, Toronto, Clake, Unwin and Co., 1962, p. 188.
- 15. VON HORN, Carl. Soldiering for Peace, New York, van Rees Press, 1966, p. 191.
- GAFFEN, Fred. In The Eye of the Storm: A History of Canadian Peacekeeping, Toronto, Deneau and Wayne Publishers, Ltd., 1987.
- ALLARD' Kenneth. Somalia Operations: Lessons Learned, Washington, D.C., NDU Press, 1995, p. 56 à 59.
- CALVER, Richard. «Monci tenkovi Leopard u lovu za mirom», UNPROFOR News, 10 janvier 1995.
- 19. Les personnes intéressées à en savoir plus long au sujet de l'Op BROADSWORD peuvent lire l'article «Missed Opportunity: Operation BROADSWORD, 4 Brigade and the Gulf War, 1990-1991» aux pages 36 à 46 du no 1 du vol. 4 de la revue Canadian Military History, printemps 1995. L'article devait constituer un appendice du livre War Without Battles, mais il en a été retranché à l'étape de la mise en page.

Évolution de la doctrine de reconnaissance du Canada: un vieux singe apprend à faire des grimaces

par le major C.D. Claggett



«La doctrine a pour rôle d'exprimer et d'enseigner une approche actuelle, cohérente et pertinente du déroulement du combat.»

CONTEXTE

Du 10 au 12 mars 1997, le bureau du Directeur de la Doctrine de l'Armée de terre (DDAT) a parrainé un groupe de travail (GT) qui s'est réuni à la BFC Gagetown pour y débattre un texte provisoire portant sur le concept de la reconnaissance. Un grand nombre de participants y représentaient diverses unités, organisations et écoles. On a demandé au GT de formuler des commentaires et de se prononcer sur la doctrine conceptuelle en matière de reconnaissance, renseignement, surveillance et acquisition d'objectif (RISTA), élaborée par le DDAT.

Même si on avait déjà consacré une somme de travail imposante à l'élaboration du concept, la présence de lacunes critiques et débilitantes était évidente

dans le processus qui a mené à la convocation du groupe de travail. Pendant les discussions en atelier et les discussions en réunion générale, on a répété à maintes reprises qu'il n'existait pas d'étude de l'orientation du grand principe qui forme la base du concept présenté ou qui offrirait au GT une perspective objective des discussions. Comme prévu, le résultat fut une interprétation très subjective et fragmentée des questions à l'étude dans chacun des ateliers.

BUT

Le présent document étudie les faiblesses critiques inhérentes à notre doctrine et à nos concepts en matière de RISTA en vue de peaufiner le concept, de manière à pouvoir élaborer une doctrine de reconnaissance convenable pour le 21° siècle.

DISCUSSION

La doctrine conceptuelle RISTA présentée à la réunion du GT était justifiée par plusieurs points :

- La doctrine de reconnaissance, récrite dans les années 70, ne convient plus au champ de bataille sophistiqué d'aujourd'hui ou de demain. Elle est tout à fait incapable d'offrir une ligne directrice pour un entraînement et un emploi valables à bord du nouveau COYOTE doté d'un système de surveillance à la fine pointe de la technologie.
- La reformulation des PFC 300-1 et 300-2 en vue d'y englober les concepts de «guerre de manoeuvre» nécessite une étude de la cueillette et de l'emploi de l'information.
- Les projets d'immobilisations de l'Armée de terre prévus pour les dix prochaines années (STCCC, SCFT et éqpt RISTA) influeront grandement sur la façon dont est acquise l'information, sur l'endroit où elle est synthétisée et sur le choix des personnes qui auront accès au produit du renseignement et qui pourront l'utiliser.

Compte tenu de ces facteurs, le DDAT a entrepris une étude complète des six fonctions2 de combat et de la façon dont le concept RISTA devait être incorporé dans la doctrine opérationnelle et tactique de l'Armée de terre.

UNE ARMÉE DE TERRE FONDEE SUR LA DOCTRINE

L'évolution de l'Armée de terre canadienne vers une approche de la guerre davantage fondée sur une doctrine officielle comporte certaines responsabilités, spécialement pour une armée de la taille de celle que nous avons. La doctrine a pour rôle d'exprimer

et d'enseigner une approche actuelle, cohérente et pertinente du déroulement du combat. Pour l'Armée de terre, cette perspective implique la création d'une «base doctrinaire pour le déroulement d'opérations terrestres». L'Armée doit donc en conséquence établir certains repères :

- définir où nous en sommes (état initial);
- ce qu'il nous faut pour gagner les futurs combats (la vision);
- comment nous allons y parvenir (le parcours).

La vision est un élément critique de la doctrine. Sans cette mise au point de la définition, la doctrine est interprétée de façon aléatoire et subjective par les auteurs. Ces situations ne sont pas acceptables pour une organisation fondée sur la doctrine à cause des répercussions sur l'équipement, la formation ou les structures à venir.

Malheureusement, c'est ce qui s'est produit à la réunion du GT en mars. On a demandé au participants de «penser 10 ou 15 ans d'avance» dans leurs discussions du concept du DDAT. En fait, personne n'a formulé la «vision» très importante des exigences RISTA pour le Canada de l'avenir. Aucune conceptualisation de l'avenir, de la façon dont nous voulons travailler, fonctionner et combattre! Comment alors le GT aurait-il pu entrevoir le concept proposé sous un autre jour que le présent? Cette absence de structure a résulté en une interprétation subjective, en fonction de l'insigne d'appartenance, du document du DDAT qui n'a pas réussi à apporter des améliorations substantielles ou innovatrices à notre situation actuelle.

La solution ne sera ni rapide ni facile. Ce qui manque, c'est la «vision» projetée dans l'avenir de ce que sera l'Armée de terre, de la façon dont elle combattra et dont elle sera équipée au 21° siècle pour répondre aux objectifs imposés par la politique étrangère du Canada. Les arguments voulant que le «budget dicte notre avenir» n'ont pas de fondement dans notre approche doctrinale de la guerre. Ils auront une influence sur l'Armée de terre, mais ça, c'est le parcours! Notre but doit être la vision! Elle doit être clairement choisie et conservée si nous voulons avancer. Nous pouvons naviguer sur le sentier menant vers le but, contournant les nids-de-poule (les budgets et la taille de la force), seulement si nous savons quel est le but de la démarche! Sans savoir où nous allons, nous continuerons de réagir à des influences extérieures tout en étant incapables d'influer sur notre propre destinée.

UN EXAMEN DU PREMIER PRINCIPE

- . Maintenant que nous sommes confrontés à la réalité de l'examen en cours et de la rédaction des documents clés de notre nouvelle doctrine, on pourrait conclure qu'il est trop tard pour la vision. Je prétends pour ma part qu'il n'est pas trop tard dans le processus si nous voulons redresser la situation. La doctrine est dynamique et elle peut être encore modifiée si nous avons la vision. La solution réside dans l'examen détaillé du concept RISTA, dans ses rapports avec une vision articulée de l'avenir. Cependant, en l'absence d'un cadre de travail visionnaire global, toute la doctrine tributaire des six fonctions de combat doit subir un examen du premier principe. La doctrine en évolution pourra redevenir stérile et objective. L'examen doit être entrepris :
 - en vue d'étudier l'évolution de la doctrine en regard de la politique étrangère du Canada⁺;
 - en dehors des influences engendrées par les jalousies entre Corps. Il faut procéder à une analyse vraiment objective et libre de toute idée préconçue et de guerre de territoire;

- à l'aide des structures actuelles comme guide, sans que nous ayons «les mains liées» face à elles.⁵ Les ordres de bataille passés et actuels doivent servir de guide et non de cadre de l'avenir;
- en passant en revue l'équipement sur le point d'arriver et la technologie changeante qui aura une incidence sur le concept RISTA.⁶

Outre le manque de vision, le problème

le plus flagrant du GT était l'absence d'examen du premier principe. On a demandé au GT de fournir des commentaires sur les véhicules, les structures, les tâches et les ordres de bataille sans très bien comprendre ce que devait réaliser le concept RISTA dans l'avenir pour soutenir les opérations. On a demandé aux six ateliers7 de répondre à des questions précises sans qu'ils disposent d'un cadre commun de départ. Il en est résulté une approche fragmentée et incohérente des problèmes posés, qui revenait en fait aux points actuels concernant les différents Corps. Si les participants avaient pu s'appuyer au départ sur une idée détaillée des exigences RISTA de la fonction de combat de l'avenir, les délibérations auraient alors pu s'articuler autour d'une position unique et objective. Ce cadre commun n'existe pas encore, et il doit être créé.

VENDRE L'IDÉE DE L'UNITÉ RISTA

Un point innovateur est ressorti des discussions: la nécessité de centraliser les activités RISTA plus qu'elles ne le sont actuellement. On soutenait généralement que le concept RISTA doit être centralisé en une organisation unique à chaque niveau de planification (tactique, opérationnel et stratégique) pour assurer l'unité des efforts. Cette affirmation était motivée par l'importance d'acquérir et de gérer l'information dans l'avenir.8 Par contre, les représentants du DDAT se sont dits préoccupés de la capacité de «vendre» l'idée d'une unité RISTA au

15 Section II



DDAT, au CDTAT et à notre leadership de niveau supérieur. Au bout du compte, on a décidé d'aborder le concept RISTA par étapes, en obtenant l'approbation de certains points faciles à «vendre», pour avoir un pied dans la porte. Un peu plus tard, l'idée d'une unité RISTA germerait au cours d'une discussion.

Cette approche de l'élaboration de la doctrine est inquiétante. Si nous voulons nous fonder sur une doctrine, tous les concepts doivent alors être énoncés pour être discutés en entier. Le gradualisme est un relent du passé et il n'a plus sa place dans la conception du combat présent. Si un concept, solide et nécessaire, est élaboré il vaut probablement la peine qu'on y consacre des discussions. La capacité de vendre l'idée revient à celui qui l'a conçue et aux rédacteurs de la doctrine. Toute idée, présentée clairement à l'aide d'arguments solides

et logiques, doit être prise au sérieux. Les préoccupations ayant trait à la capacité de vendre l'idée aux chefs supérieurs de l'Armée de terre, qui sont eux-mêmes des «généralistes», sont probablement surfaites. L'approche gradualiste du concept RISTA est dommageable et inutile. Il est important que l'idée de l'unité RISTA, discutée au GT, soit proposée à la discussion comme moyen possible de traiter l'acquisition et la gestion de l'information dans l'avenir.

CONCLUSION

Je suis encouragé par le travail accompli par le DDAT sur la nouvelle doctrine en matière de reconnaissance, mais il reste encore de graves lacunes analytiques dans le processus d'élaboration. Je suis convaincu que le GT a été gêné par l'absence de vision d'envergure de l'Armée canadienne de l'avenir

et par l'omission de rectifier cette lacune en menant une analyse objective du concept RISTA à partir des premiers principes. Cette lacune nuit à la crédibilité du concept et des décisions du GT. Il importe que toute forme de conception de la doctrine envisagée dans un sens visionnaire soit étudiée le plus largement possible. Malheureusement on ne l'a pas fait, ce qui devrait avoir une influence négative sur la manière dont nous allons nous entraîner, nous organiser et participer à la guerre de l'information dans l'avenir. Ce dénouement ne peut pas se produire à cause des conséquences de l'échec. Les chefs de l'Armée de terre doivent nous procurer la vision de l'Armée de terre de l'avenir, et le DDAT doit étudier le concept RISTA dans le contexte de cette vision. Ce n'est qu'alors que la doctrine pourra être formulée pour répondre à nos besoins du 21e siècle.

NOTES

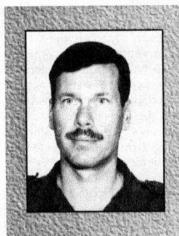
- CONCEPTUAL RISTA DOCTRINE, 10081-1 (DAD) du 11 février 1997.
- PFC 300-2, deuxième version provisoire LAND FORCE TACTICAL DOCTRINE, pg. 1-5. Les six fonctions de combat englobent maintenant le commandement, les opérations d'information, la manoeuvre, la puissance de feu, la protection et le maintien en puissance.
- B-GL-300-001/FP-000, Vol 1 CONDUITE DES OPÉRATIONS TERRESTRES – DOCTRINE OPÉRATIONNELLE DE L'ARMÉE DE TERRE CANADIENNE, 1996-09-15, pg. iii.
- Il faut tenir compte de la politique étrangère dans l'examen du premier principe, étant donné qu'elle dicte le recours à la force militaire.
- 5. Dans le document conceptuel du DDAT, toutes les structures et ordres de bataille (à part le centre de reconnaissance, de surveillance et de coordination – CRSC) sont issues des structures existantes. Voilà un exemple des «mains liées» face aux actuels ordres de bataille, par opposition au fait de les envisager comme guide.

- 6. Les particularités de l'équipement de haute technologie seront difficiles à comprendre dans tous leurs aspects pour un «généraliste». Il faudra faire appel à des experts qui pourront donner un aperçu et une présentation pour bien faire comprendre les influences de la technologie au moment de l'examen. De plus, l'évolution des technologies pourrait être proposée comme matière du Programme d'étatmajor technique de la Force terrestre.
- 7. Les six ateliers ont été regroupés pour discuter des divers aspects de la reconnaissance et des activités RISTA, entre autres : le concept RISTA, la protection et la puissance de tir, l'aviation, la reconnaissance blindée au niveau de la formation, la troupe de reconnaissance blindée et le peloton de reconnaissance de l'infanterie. Il est très facile d'imaginer comment certains ateliers se sont immédiatement lancés dans les questions et les idées ayant trait au Corps.
- PFC 300-1, pages 2-7/2-8, 3-7 à 3-10, et 7-5. La pléthore de systèmes présentement disponibles, ou qui le seront sous peu, produira d'énormes quantités d'informations sur le champ

de bataille de l'avenir. La PFC 300-1 décrit clairement le renseignement comme moteur de la guerre de manoeuvre et du cycle de décision. En conséquence, l'idée de gérer l'information recueillie de diverses sources, puis de la traiter en un produit du renseignement utile, était un sujet de discussion principal pour l'atelier un. L'atelier a parlé de la nécessité de centraliser le processus de cueillette de tous les systèmes RISTA pour simplifier le processus. Le concept décrit la nécessité d'une seule «unité» RISTA qui coordonnerait un «système des systèmes». Ce système incorporerait une variété de systèmes de cueillette de l'information différents, mais s'appuyant réciproquement (reco terrestre et aérienne, GE, véhicules aériens télépilotés, système d'acquisition d'objectif de contre-batterie...). Cette unité n'aurait qu'un seul commandant formé pour la cueillette et l'exploitation de l'information pour le commandant.

Extrait de l'étude historique sur les actions des petites unités pendant la campagne Allemande en Russie

LCol Mark Hutchings , Commandant de l'École de la tactique



Le LCol Hutchings est présentement le commandant de l'école tactique du CIC Gagetown. En tant que commandant il aime provoquer les pensées sur divers sujets et a fourni un article pour le Journal de l'Arme blindée touchant l'utilisation historique de l'arme blindée.

«Au CIC, les discussions se poursuivent quant à la façon d'employer l'Arme blindée; les chars peuvent-ils être employés seuls ou par paires? Comment peut-on le mieux assurer le soutien rapproché de l'infanterie? etc., etc. L'ordre qui suit est étonnamment concis, et pourtant relativement précis, même après 55 ans!»

L'ORDRE DE FEDORENKO (JUIN 1942)

Les Russes réalisèrent la supériorité du char T34 au tout début de la guerre et convertirent leurs installations en vue de produire uniquement ce modèle. Pendant leur premier hiver en Russie, les Allemands rencontrèrent des chars ennemis circulant seuls ou par petits groupes. Si le matériel blindé était si rare, c'est que très peu de nouveaux chars étaient produits, et que bon nombre de ceux qui devenaient disponibles étaient utilisés loin derrière le front pour permettre aux équipages de se

familiariser avec la doctrine tactique la plus récente. Avec l'amélioration de l'équiment optique et radio, le commandement russe a finalement été capable d'organiser d'importantes formations blindées et de les employer au cours d'opérations de grande portée.

Si l'armée russe pouvait à juste titre s'enorgueillir des succès remportés au plan local pendant l'hiver 1941-1942, elle était cependant pleinement consciente des lacunes qui subsistaient au niveau des tactiques des grosses formations blindées. C'est pourquoi elle s'est sentie obligée d'intervenir dans les questions concernant les blindés à la fin de juin 1942; c'est également dans cette optique qu'elle a publié une nouvelle directive, particulièrement importante du fait que son auteur, Fedorenko (maréchal en chef des chars et des forces mécanisées et commandant adjoint de la défense) a su tirer des erreurs précédentes des conclusions qui se sont par la suite avérées justes. On peut

donc assumer que les principes de base exprimés dans le présent ordre régissent encore l'emploi des blindés russes jusqu'à ce jour. Ci-après une traduction de l'ordre de Fedorenko:

SUJET:

Emploi des formations blindées

DESTINATAIRES:

Tous les commandants des forces blindées au poste de commandement du front et au quartier général de l'Armée de terre ainsi que les généraux commandants des armées et des corps de l'Arme blindée

Aux termes d'une analyse des opérations de combat de plusieurs corps blindés, effectuée en mai 1942, les commandants des forces blindées au poste de commandement du front (note de la rédaction : équivalent russe d'un groupe d'armées, subséquemment désigné comme tel) et au quartier général de l'Armée de terre ne comprennent pas bien les principes de base régissant l'emploi des principales formations blindées dans le contexte de la guerre moderne. Le 12° corps blindé, par exemple, engagé à la droite d'une force attaquant en direction of Kharkov, a été divisé en brigades individuelles et employé sans plan défini, de sorte que le commandant des forces blindées au quartier général supérieur du groupe d'armées a été incapable de mener les opérations du corps. Le 21° et le 22° corps blindés qui se trouvaient à gauche de la force d'attaque ont été repérés par l'ennemi bien avant qu'ils n'engagent le combat. Là encore, le commandant des forces blindées au quartier général du groupe



d'armées n'avait aucun contrôle de quelque ordre que ce soit sur son corps subalterne.

Jusqu'à ce que les règlements officiels régissant l'emploi des troupes blindées soient approuvés et publiés par le Commissaire du peuple pour la défense, les ordres suivants devront être respectés :

- Le corps blindé est une unité de base et il sera réservé à l'exécution de missions stratégiques.
- Le corps blindé est subordonné au quartier général du groupe d'armées et il sera chargé de l'exécution des missions stratégiques, de concert avec les formations des autres troupes du groupe d'armées.
- 3. Il est interdit de placer le corps blindé sous le commandement des armées et de le diviser dans le but de renforcer l'infanterie. Un corps blindé engagé dans la zone d'une armée opérera en collaboration avec cette armée pendant la durée d'une opération désignée, tout en maintenant le contact avec le quartier général du groupe d'armées.
- 4. Lors d'une opération offensive menée par un groupe d'armées, un corps blindé doit masser ses forces en prévision d'une poussée dans la profondeur, envelopper les principales forces ennemies, les encercler et les détruire en collaboration avec la force aérienne et d'autres unités des forces terrestres.

- 5. Pour préserver la puissance de frappe d'un corps blindé en vue d'un enveloppement stratégique et de la lutte qui s'ensuivra loin dans la zone arrière de l'ennemi, il est interdit d'employer le corps blindé pour faire une percée à travers les positions fortifiées. Cependant, une fois renforcé par l'artillerie, la force aérienne tactique, l'infanterie et le génie, un corps blindé peut être engagé en vue d'une tentative de percée frontale contre des positions ennemies préparées.
- Un corps blindé peut précéder les autres forces amies et s'introduire dans le secteur ennemi jusqu'à une profondeur de 25 à 30 milles, à condition qu'une deuxième vague soit envoyée à travers la brèche. La situation exigera souvent, immédiatement après une percée des positions ennemies, que les principales forces de l'ennemi - localisées de 10 à 15 milles derrière la ligne de résistance principale (MLR) - soient enveloppées, encerclées et anéanties avec l'aide des autres formations.
- On estime que le corps blindé serait capable d'un engagement ininterrompu de 72 à 96 heures.
- 8. L'accomplissement de la mission d'un corps blindé dépend essentiellement de l'entraînement et de l'esprit de corps de son personnel, de l'appui aérien ainsi que de la coordination appropriée avec l'artillerie, les unités de la force aérienne tactique, le génie et les autres armes et services.

- Après avoir effectué un enveloppement stratégique, le corps blindé établira le contact avec les troupes débarquées par avion et les unités amies.
- 10. Lors des opérations défensives, un corps blindé sera engagé dans les contre-attaques contre toutes les forces ennemies ayant effectué des percées à travers la MLR amie ou ayant enveloppé les flancs, surtout si ces forces sont constituées d'unités blindées et motorisées. Dans des cas du genre, la contre-percée ne sera pas exécutée comme une manoeuvre frontale, mais elle sera menée contre le flanc ou la zone arrière de l'ennemi.
- 11. De toute manière, la surprise est l'essence même de l'engagement d'un corps blindé. Voilà pourquoi le rassemblement ou le regroupement des forces s'effectuera toujours de nuit. Si jamais un regroupement de jour s'avérait inévitable, il sera assuré en groupes de trois ou cinq chars tout au plus.
- 12. Il faut surtout tenir compte des facteurs associés au terrain, qui doivent être favorables à l'engagement de masse des blindés, quand on décide de la direction de l'attaque menée par un corps blindé.
- 13. Si on a accès à des installations ferroviaires intactes, le mouvement tout terrain des chars est interdit sur des distances de plus de 30 milles.

18 Section II



14. Quand on planifie l'engagement d'un corps blindé, surtout lors d'un enveloppement stratégique, il faut préparer des approvisionnements suffisants de carburant, de munitions, de vivres et de pièces de rechange pour toute la durée de l'opération et organiser adéquatement le service de récupération des chars. Les quantités suivantes de stocks seront normalement transportées à bord des trains de combat :

carburant – l'équivalent de trois fois la capacité du véhicule

munitions – deux ou trois distributions de base

vivres - cinq par jour

Les équipages de char transporteront les vivres supplémentaires suivants : deux ou trois boîtes de viande ou de saucisse en conserve, du jambon en boîte, des concentrés de soupe en cubes, du pain, du zwieback, du sucre et du thé ou de l'eau dans des thermos.

15. Les commandants des corps et des forces blindés, tout comme le conseil militaire du groupe d'armées, sera tenu responsable de l'emploi approprié des corps blindés au combat autant que de leur soutien logistique et technique.

L'effet de l'ordre de Fedorenko ne s'est pas fait sentir immédiatement. A l'été 1942, les Allemands ont une fois de plus pris l'initiative de dans la majorité des secteurs du front russe. Les Russes, toujours handicapés par une pénurie de chars de modèles récents, ont été forcés d'utiliser, de concert avec les T34, leurs véhicules lourds plus lents et moins faciles à manoeuvrer. Ils ont eu recours à un certain nombre de ruses et d'embûches pour tenter d'économiser un maximum de temps au détriment d'un minimum d'espace. Soutenus par une production de chars qui augmentait régulièrement, ils ont tout tenté pour contrer l'assaut des Allemands par d'habiles manoeuvres défensives.





Les échelons, d'abord et avant tout

le capt D.K. White, l'adjuc R.P. VanIderstine, 8CH (PL)



Le capt White a été muté à l'École de l'Arme blindée comme instructeur et membre de la section des normes pour une période de quatre ans. Il est actuellement cmdtA de l'escadron B du 8CH à Moncton/Sussex.

> L'adjuc Vaniderstine à été instructeur chef pour le cours de NQ7 de l'École de l'Arme blindée au cours de quatre des cinq dernières années. Il est actuellement SMR du PEI Regiment.



«Ce sont nos troupes qui, voyant leurs réserves de vivres et de munitions s'épuiser, sentiront les effets à long terme de notre manque d'intérêt envers l'entraînement lié au système d'échelons.»

Les conversations portant sur la doctrine et la tactique ont souvent comme thème principal l'utilisation, sur le champ de bataille, de la manoeuvre et des ressources de combat pour neutraliser la menace de l'ennemi. La «doctrine» ainsi étudiée gravite habituellement autour de l'utilisation des chars, de l'infanterie mécanisée, de l'artillerie, de l'aviation tactique, etc., mais rarement y est-il question du soutien dont on a besoin pour faire marcher la machine de guerre. Pourtant, Napoléon disait qu'une armée fonctionnait en autant qu'elle était rassasiée. Les méthodes permettant de fournir au soldat les produits de base dont il a besoin pour combattre ont toujours constitué un problème pour les commandants de force de campagne depuis que les armées mènent des campagnes.

Le problème logistique que représente le soutien d'un régiment de chars est la responsabilité du cmdt de l'escadron de commandement et services; ce cmdt fonctionne selon un système d'échelons peu compliqué (mais souvent mal compris) élaboré dans le corps blindé pour permettre de satisfaire aux besoins du régiment soutenu.

Nos collègues de l'infanterie n'en reviennent pas de la quantité de munitions et de carburant qu'un char utilise en une seule journée. On comprend aisément que le gestionnaire des carrières des mécaniciens soit atteint de dépression vu le nombre de professionnels compétents à fournir à notre régiment de chars pour maintenir ce dernier en état de combattre. Les autres sont peut-être intimidés par notre capacité de faire parvenir en temps opportun à l'avant les approvisionnements de combat aux équipages de char, mais il n'en demeure pas moins que nous sommes fautifs sur un point : nous minimisons l'importance de l'entraînement de nos échelons et nous les mettons même en veilleuse pour nous concentrer sur celui des escadrons de sabre. Les cmdt et les SMR auront beau mettre cette affirmation en doute, rien n'empêche que les adjudants supérieurs qui se présentent au cours de NQ7 connaissent peu le fonctionnement des échelons au-delà du niveau de l'escadron (les adj supérieurs

de la Réserve n'ont généralement aucune connaissance du fonctionnement des échelons, peu importe l'aspect étudié).

Le mot échelon vient du mot latin scala, qui signifie échelle. Les différents niveaux du système de soutien par échelons peuvent être comparés aux barreaux d'une échelle, l'échelon de combat ou échelon F étant le tout dernier barreau en haut de l'échelle. L'échelon inférieur suivant est l'échelon A1, occupé par le sergent-major d'escadron (SME). Demeurant près de l'escadron dans tous ses déplacements, le SME est toujours à la disposition du commandant de l'escadron pour l'approvisionner sur le champ de bataille, lui prodiguer des services de réparation et d'évacuation, etc. Expert en recherche de pannes dans l'une ou l'autre des spécialités, le SME ne doit jamais se trouver plus de quelques kilomètres derrière les troupes avant.

Occupant une position éloignée de 5 à 10 km de la LAZB et se trouvant le long de l'IPR, le cmdtA de l'escadron de commandement et services est à la tête de l'échelon A2 du régiment et est secondé avec compétence par le SME. Le gros des réserves de munitions et



de produits pétroliers du régiment est conservé dans l'échelon A2 sous le contrôle de la troupe de transport du régiment. Cet échelon compte également une section bien équipée du service de santé et des techniciens supérieurs dont la préoccupation principale est de diagnostiquer les problèmes mécaniques. Du poste de commandement, le cmdt assume le contrôle de ses subordonnés en tant que station directrice du réseau d'administration (8A) du régiment. Disposés autour de ce poste de commandement, les cmdtA d'escadron doivent occuper des positions telles qu'ils peuvent naturellement voir aux besoins de leur escadron et se familiariser avec le fonctionnement du système d'échelons. Il arrive toutefois beaucoup trop souvent qu'on les éloigne du poste de commandement pour leur faire exécuter des tâches de détachement arrière, notamment comme responsables du contrôle de l'exercice. Vous pouvez être sûr que, un jour ou l'autre, nous subirons les conséquences de notre indifférence à l'égard du perfectionnement des officiers et du mode de fonctionnement des échelons. C'est ici que notre système d'échelons risque de se désintégrer. Seul un officier de l'Arme blindée à l'écoute des besoins de l'escadron et conscient sur le plan tactique peut faire en sorte que les besoins de l'escadron soient satisfaits et que l'acheminement des approvisionnements à destination et en provenance de l'escadron demeure ininterrompu.

Au dernier barreau de l'échelle se trouve l'échelon B, un mélange hétéroclite de ressources humaines, de matériels, de pièces de rechange et de vivres. Il se trouve généralement dans la zone administrative de la brigade (ZAB), un endroit situé quelque 15 à 30 km derrière les escadrons de sabres, le long de l'IPR. Commandé par le quartiermaître, l'échelon B est le lien direct du régiment avec le bataillon des services. Regroupés ensemble en un même secteur, les SQM des escadrons de sabres protègent les intérêts de leur escadron respectif.

Le cycle de ravitaillement veut qu'on fasse le plein des escadrons de sabres quotidiennement au moyen d'un RV entre le SQME et SME. Souvent, l'opération se déroule après la tombée de la nuit alors que le silence radio est de rigueur. Une bonne perception sur le plan tactique et une compréhension des IPO d'échelon feront en sorte que la procédure de ravitaillement s'effectuera sans à-coups.

Actuellement, obnubilés par l'entraînement des escadrons de sabres dans les différentes phases de la guerre, nous avons dans l'ensemble tendance à oublier la nécessité d'exercer nos soldats et nos chefs à faire fonctionner le système des échelons. De plus, notre entraînement n'est plus axé sur l'exécution de la guerre en tant que groupements tactiques blindés, mais bien sur des opérations autres que la guerre, ce qui semble répondre aux besoins d'aujourd'hui. Cette nouvelle réalité génère un problème; comme l'entraînement est confiné à des zones de manoeuvre de petites superficies, les échelons n'ont pas à se disperser sur des distances de quelques kilomètres comme ce serait le cas dans un scénario de

guerre. En règle générale, les échelons n'ont pas besoin de se déployer autant qu'ils le devraient; cette absence d'entraînement réaliste constitue un problème. Par conséquent, ce sont nos troupes qui, voyant leurs réserves de vivres et de munitions s'épuiser, sentiront les effets à long terme de notre manque d'intérêt envers l'entraînement lié au système d'échelons. Au fur et à mesure que les officiers et les adjudants d'expérience quitteront notre armée, nous serons rapidement de moins en moins nombreux, dans l'organisation, à nous souvenir de notre expertise dans le domaine du système des échelons.

D'après nos publications, le système d'échelons a bien fonctionné par le passé et est conçu pour prodiguer beaucoup de souplesse aux commandants. Cette souplesse a permis aux échelons de prendre différentes formes pour se conformer aux différentes opérations (p. ex., Allemagne, opérations de maintien de la paix). Le problème réside dans le fait que, actuellement, il n'y a pas suffisamment d'hommes d'équipage et d'officiers qui comprennent l'importance du système d'échelons ou qui savent comment exploiter sa souplesse inhérente. Pour nous donner une force efficace composée de différents éléments de différentes tailles ou d'éléments quelconques disponibles, nous devons reporter sur l'instruction des commandants d'échelon une partie de l'attention que nous avons accordée à l'entraînement de nos commandants d'équipe de combat.

L'histoire l'a prouvé : ceux qui ont compris la puissance du système des échelons ont mené de bonnes campagnes tandis que ceux qui ont tenu pour acquises leurs voies d'approvisionnement se sont embourbés. L'art de la guerre englobe tant l'appui tactique que le soutien logistique dont nous avons besoin pour être efficaces sur le champ de bataille. Le corps blindé ne doit pas perdre de vue ce deuxième élément.

The Defence of Duffer's Drift

(et les opérations autres que la guerre)



Le LT Gustafson est présentement en train de servir comme gardien de paix avec l'esc reco du LdSH (RC) au Camp Zgon en Bosnie.

«Non seulement ce document présente-t-il des leçons utiles sur les actions d'une petite unité d'infanterie en temps de guerre, mais il recèle aussi des informations qui s'appliquent aux opérations autres que la guerre.»

Il incombe à tous les officiers militaires de s'intéresser aux leçons qu'ont apprises les armées qui nous ont précédés. La meilleure façon de le faire, à défaut est de pouvoir parcourir à pied les champs de bataille eux-mêmes, est peut-être de lire les récits qu'en ont fait ceux qui y ont participé. Il n'est pas nécessaire que ces récits décrivent de grandes actions pour être utiles; en fait, ce sont souvent les actions d'unités de petite taille qui déterminent l'issue d'une grande bataille, et qui méritent donc l'attention de ceux qui les étudient.

L'étude du major-général Sir Ernest Swinton intitulée *The Defence of Duffer's Drift* offre une analyse particulièrement intéressante des actions d'une petite unité. Au lieu d'être le récit d'une bataille gagnée ou perdue, ce petit ouvrage décrit, à la première personne, l'action particulière, mais fictive, d'une petite unité chargée de garder un site de franchissement quelque part en Afrique du Sud lors de la guerre des Boers, qui a duré de 1899 à 1902. Non seulement ce document présente-t-il des leçons utiles sur les actions d'une petite unité d'infanterie en temps de guerre, mais il recèle aussi des informations qui s'appliquent aux opérations autres que la guerre.

Les six chapitres que compte cet ouvrage décrivent chacun la même bataille, telle que rêvée par un ardent subalterne, le lieutenant Backsight Forethought (B.F.). Après chaque rêve, le narrateur définit certaines des leçons acquises lors de l'engagement précédent. Ces leçons sont ensuite remémorées et appliquées dans le rêve suivant, où le lieutenant défend une fois de plus le même site de franchissement, contre le même ennemi. Comme on pourrait le deviner, chaque engagement se passe un peu mieux que le précédent. Comme nous manquons de place pour décrire en détail le terrain et le combat, la présente étude ne s'attache

qu'aux leçons qui se rapportent aux opérations autres que la guerre.

L'une des premières leçons qu'a apprit le Lt B.F., infortuné au départ, est que jamais un officier ne doit remettre à plus tard des mesures de défense, même en l'absence apparente de l'ennemi. Il semblerait s'agir là d'une leçon assez fondamentale en temps de guerre, mais dans un contexte peu menaçant, autre que la guerre, son importance ne saute pas aux yeux. Cependant, avant de tirer hâtivement cette conclusion, il faut tenir compte des facteurs qui ont amené des armées comme celle du Canada à prendre part à des conflits de faible intensité.

L'exemple le plus flagrant est celui de l'ancienne république de Yougoslavie, où l'OTAN est intervenue pour empêcher les anciennes factions en guerre de reprendre de nouveau la lutte. Cela nous indique que les factions en cause, quoique pacifiques à l'heure actuelle, sont bien armées et ont le désir ou la capacité de poursuivre le combat. La sécurité des troupes de l'OTAN présentes sur le terrain réside dans leur force et leur aptitude à annihiler instantanément toute menace subite de la part des anciens belligérants. Si les troupes d'une tierce partie s'établissaient dans des positions ou des camps non défendus ou indéfendables, elles deviendraient une cible trop facile pour les actions terroristes ou une reprise des hostilités; elles abandonneraient le pouvoir qui les rend efficaces. En bref, la défense est un élément indispensable pour n'importe quelle armée, indépendamment de l'absence apparente de menace immédiate.

Le besoin de se défendre s'accompagne de celui d'assurer une défense efficace.

22 Section III

C'est l'évident, mais le sens de cet énoncé est un peu plus compliqué que cela. Une leçon particulièrement cuisante que le Lt B.F. a apprise est survenue lorsque l'ennemi ne l'a pas attaqué de la direction qu'il avait anticipée. L'ennemi s'est plutôt approché subrepticement de sa position, l'a encerclée et l'a attaquée d'un coup, de tous les côtés. Le fait évident qui ressort de cette situation est que lorsque l'on opère contre un ennemi efficace, des plus mobiles, ou à l'arrière de l'ennemi, il n'y a ni « avant » ni « arrière » : l'ennemi approche de n'importe où, au moment et à l'endroit de son choix.

Cette règle s'applique aux opérations autres que la guerre pour la simple raison que lorsqu'une force tierce opère dans un pays inconnu et potentiellement violent, la direction de la menace ne peut être déterminée, car l'on est plongé dans la menace elle-même. Pour agir convenablement, la force qui se trouve dans cette situation doit s'échapper du piège psychologique fréquent qui consiste à donner au champ de bataille un avant et un arrière - ce qui est dangereux même dans une guerre totale - et se concentrer sur l'acquisition d'une vue plus panoramique de la situation.

Une extrapolation de cette situation, dont Swinton ne traite pas vraiment, est que, dans le contexte d'opérations autres que la guerre, la « menace » n'est pas toujours évidente. L'ennemi ne s'approche pas en agitant des drapeaux et au son d'une fanfare, mais il peut se manifester la première fois en lançant une action terroriste à un moment imprévu. Des situations comme celle de la Bosnie ne sont pas ouvertement violentes, mais tout incident mineur ou toute provocation perçue envers une partie quelconque peut entraîner une escalade rapide et violente. Pour lutter contre cela, une force efficace doit être capable de réunir, avec le maximum d'exactitude, des renseignements sur l'état de la menace éventuelle. Cela peut se faire de diverses façons, en recourant à des méthodes classiques, comme faire des patrouilles et établir des postes d'observation – ce que fait le Lt B.F. dans l'ouvrage – mais aussi en parlant avec les habitants de l'endroit et en évaluant l'humeur générale. C'est bien ce que fait le héros de l'histoire, mais comme il l'apprendra plus tard, à sa grande consternation, cela n'est pas toujours précis, et il ne faut pas considérer les renseignements qu'obtiennent les habitants de l'endroit comme parole d'Évangile.

Cet aspect mène à un dernier point qu'a appris le bon Lt B.F. : toujours présumer que les habitants de l'endroit où les éléments neutres sont favorables à la cause de l'ennemi. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, le Lt B.F. s'est entretenu avec un fermier de l'endroit en procédant à sa reconnaissance initiale, et après s'être rendu compte que l'homme était amical, a non seulement cru tout ce que ce dernier lui disait, mais révélé aussi des faits importants sur sa propre force et ses propres défenses. En fait, il a laissé cet homme se promener librement au sein de sa position. L'idée était mauvaise car, en marchant vers son lieu de captivité, le Lt B.F. a constaté que le même fermier amical était l'un de ceux qui l'avaient attaqué.

On peut donc constater que lorsque l'on opère dans un milieu apparemment pacifique ou de faible intensité, il n'est pas toujours sûr de présumer que les non-combattants sont réellement neutres. Dans les milieux de ce genre, les Forces canadiennes ont régulièrement affaire à des interprètes, des autorités civiles locales et d'autres membres de la population générale qui semblent amicaux ou neutres, ou qui font l'effort de le paraître. Toutefois, comme l'a découvert le pauvre Lt B.F., ce n'est peut-être pas toujours le cas. La leçon qu'il faut donc tirer ici, c'est qu'il importe de prendre garde de communiquer à ces personnes des renseignements d'importance vitale pour la sécurité.

Cela peut vouloir dire simplement de ne pas fournir de casques d'écoute aux interprètes, de brûler tous les « déchets » susceptibles d'être confidentiels (vieux, acétates, etc.), de ne pas laisser les habitants de l'endroit pénétrer dans le camp, et d'exercer sur les militaires une discipline suffisante pour ne pas qu'ils divulguent d'informations en prenant le café dans un établissement local. Ces lignes directrices simples peuvent permettre d'éviter la situation fort dangereuse où des informations tombent entre les mains d'un ennemi potentiellement hostile, ou même amener ce dernier à croire que les forces amies sont supérieures à ce qu'elles sont en réalité. Voilà une chose qui pourrait s'avérer extrêmement critique si jamais l'opération de maintien de la paix dégénérait en une guerre totale.

Pour ceux qui le désirent, il est possible de tirer de *The Defence of Duffer's Drift* des leçons encore plus détaillées. Toutefois, vu le peu de place dont nous disposons ici, les leçons analysées ci-dessus semblent s'appliquer surtout à l'officier combattant moderne. Cet ouvrage, rédigé il y a près de quatrevingt-dix ans, abonde encore en leçons pertinentes.

Comme on peut donc le voir, le petit ouvrage de Swinton n'est pas simplement un guide sur les tactiques d'infanterie en temps de guerre. En examinant de plus près la situation que décrit Swinton, le lecteur astucieux peut en tirer des leçons qui s'appliquent aux opérations autres que la guerre. Comme les opérations des FC tendent à s'orienter davantage vers les opérations de cette nature, les travaux des penseurs militaires d'hier n'ont pas forcément perdu de leur pertinence. Il est à espérer que les officiers d'aujourd'hui possèdent la patience, l'intelligence et la persévérance requises pour poursuivre ces leçons, par souci de professionnalisme de même que pour préserver la vie de leurs soldats.

Lt K.C. Gustafson Esc reco, LdSH (RC) Zgon (Bosnie)



Les KANTANKS : les blindés du Canada à l'époque de la grande guerre

Major M.R. McNorgan, RCD

«Nous fîmes les exercices d'escouade et de l'entraînement physique, nous maudîmes l'armée, le Kaiser, la guerre, nous-mêmes.»

Selon la propre publication interne de l'unité, l'idée de créer une unité de chars canadienne pour servir dans la Grande Guerre aurait vu le jour en janvier 1918, lors d'une conversation entre le major-général H.J. Elles, officier général commandant le Corps de chars, et un artilleur canadien membre de son état-major, le lieutenant-colonel J.E. Mills. Passionné de chars, Mills émit l'avis que le Canada devrait prendre part à cette nouvelle forme de guerre. Ellis, appréciant l'idée, recommanda au War Office d'inviter le Canada à lever un bataillon de chars qui opérerait en France. L'idée fut bien reçue au War Office pour deux raisons. Premièrement, la Grande-Bretagne manquait d'effectifs et ferait bon accueil à des troupes supplémentaires. Deuxièmement, la stratégie mise au point par les Britanniques pour la prochaine saison de campagne, appelée « Offensive de 1919 », nécessitait des blindés en grand nombre. La proposition fut donc transmise au haut-commissaire du Canada, Sir Edward Kemp, qui fit parvenir la demande à Ottawa.

Le 28 mars, Ottawa mettait en charge le lieutenant-colonel R.L. Denison de lever et commander le nouveau bataillon, qui deviendrait un élément du Corps canadien des mitrailleuses². Au 15 mai 1918, Denison disposait d'un effectif complet, chose qui, dans la cinquième année de la Guerre, était un exploit surprenant. De retour en Grande-Bretagne, le lieutenant-colonel Mills avait été envoyé dans le Dorset au camp Bovington, le centre d'instruction du Corps de chars. Sa mission, de même que celle de 20 officiers et 50 autres soldats, était d'obtenir le brevet d'instructeur. Le jour où le Bataillon arriverait en Grande-Bretagne, ces personnes entreprendraient son instruction.

Les membres des trois compagnies du 1er Bataillon de chars canadien étaient issus d'universités canadiennes : la Compagnie « A » de Toronto, la Compagnie « B » de McGill et la Compagnie « C » d'autres universités du pays. Le Bataillon était particulièrement fier du fait que, dans ses rangs, chaque province du Dominion était représentée. En fait, il dut s'agir de l'une des unités les plus instruites à jamais servir dans l'armée canadienne. L'effectif du Bataillon se composait de 688 hommes de tous grades : cela comprenait un poste de commandement et trois compagnies de chars. Ces dernières étaient subdivisées en quatre sections contenant chacune un petit quartier général et cinq chars (commandés chacun par un officier). Les sections étaient numérotées dans l'ordre, de sorte que la compagnie « A » comptait les sections 1, 2, 3 et 4, la compagnie « B » les sections 5, 6, 7, et 8, et ainsi de suite.

Les recrues reçurent l'ordre de se rassembler à Ottawa; leur caserne était une ancienne brasserie située sur la rue Wellington. C'est là que les élèves furent initiés à l'armée. Comme le fit plus tard remarquer un membre du Bataillon, la vie militaire avait ses difficultés, mais aussi ses récompenses :

... Mais les soirées passées à Ottawa furent les plus agréables. Tous, sans exception, apprécièrent au plus haut point la compagnie des dames qui nous divertissaient dans notre propre YMCA, et qui nous invitaient ensuite à faire une balade en automobile le long de la rivière, avant de traverser la ferme expérimentale et de souper le dimanche dans leurs foyers. Les pique-niques et les soirées dansantes au parc Britannia en compagnie de jeunes femmes et les promenades en canot sur le canal Rideau commençaient juste à battre leur plein quand, à notre grande tristesse, le 3 juin 1918 nous tomba dessus aux petites heures du matin3.

Ce jour-là, le Bataillon prit le train pour Halifax, où il monta à bord d'un paquebot de grande ligne, le Cassandra. Vingtet-un jours plus tard, le Cassandra arriva à quai à Londres, et le bataillon se dirigea en train vers un camp d'isolement (conçu pour éviter la propagation des maladies infectieuses), un immense camp de tentes, dans le Surrey, appelé Frensham Pond.



Le char est un Mark V britannique, les fantassins sont canadiens. Ces hommes suivent une instruction de coopération chars-infanterie à l'arrière des lignes. France, octobre 1918.

La vie à Frensham Pond allait être mémorable, mais pas pour ses côtés agréables. Une période de rétablissement de quatre jours fut passée à se détendre dans les grandes « tentes coniques » blanches, à écrire des lettres au pays et à regarder d'un oeil compatissant les pauvres fantassins qui passaient tout leur temps à effectuer des exercices d'ordre serré. C'est là que survint le réveil :

Un soir, les ordres du bataillon contenaient une information intéressante : des exercices d'escouade auraient lieu le lendemain « conformément au programme établi ». Ces mots se répétèrent pendant 34 jours exactement après cela, et ce, sans interruption, sauf le dimanche. Nous fîmes les exercices d'escouade et de l'entraînement physique, nous maudîmes l'armée, le Kaiser, la guerre, nous-mêmes. Nous mangeâmes du sable et les moindres bouts de nourriture sur lesquels nous pouvions mettre la main. Nous avions sans cesse faim et prenions du poids. Nous étions durs comme des clous ...4.

Mais Frensham Pond avait aussi ses compensations :

Les journées d'activités sportives à Frensham étaient du gâteau pour les membres du bataillon de chars. Ce n'était que par négligence de notre part si l'un des 4 000 autres soldats du camp remportait une activité quelconque. Bien sûr, cela ne nous attira pas la faveur de nos compagnonssoldats du Roi, mais nous parvînmes à passer les sept semaines sans en venir vraiment aux coups avec nos amis⁵.

Pendant que les hommes jouissaient de l'hospitalité de Frensham Pond, les officiers, sous les ordres du lieutenant-colonel Mills, se trouvaient à Bovington, où on les initiait aux mystères de la guerre blindée. À l'époque de la Grande Guerre, un équipage de chars était composé de huit membres. Les premiers équipages comprenaient quatre conducteurs et quatre tireurs.



Le Mark V, que les Canadiens allaient utiliser, n'avait besoin que d'un conducteur; les sept membres restants étaient le chef d'équipage (c'était là une innovation, en ce sens que ce dernier ne devait pas aussi aider à conduire le char ou à servir un canon) et six tireurs. Lorsque les officiers et les hommes du premier Bataillon furent réunis à Bovington, l'instruction commença pour de bon. Le premier jour fut le lundi 12 août 1918. Les hommes se divisèrent en deux groupes: les conducteurs et les tireurs. Les cours relatifs aux deux métiers durèrent quatre semaines. Outre la conduite et le tir, les membres du Bataillon suivirent des cours sur le camouflage, la reconnaissance, la défense contre les gaz, la signalisation (y compris l'utilisation de pigeons voyageurs), la boussole et le maniement du revolver.

Le Bataillon avait terminé la totalité de son instruction au début de novembre 1918, et était censé partir pour la France le 18 – le 11, les troupes commencèrent leur congé d'embarquement de six jours. Juste avant le dernier départ, soit le 7 novembre, il y eut un changement de commandant : Mills remplaça Denison. Le lieutenant-colonel Mills partit pour la France, où il procédait à une reconnaissance de la zone opérationnelle du Bataillon quand la nouvelle de l'Armistice fut annoncée.

Comme il s'agissait de l'une des toutes dernières unités à être envoyées en Grande-Bretagne, le 1^{er} Bataillon fut parmi les derniers à être rapatriés. Il resta donc en Grande-Bretagne jusqu'au 18 mai 1919, date à laquelle ses membres prirent le bateau à Southhampton pour le voyage de retour.

Les Cantanks ou Kantanks - c'est le nom que se donnaient les soldats du 1er Bataillon – ne seraient pas la seule unité blindée canadienne à se trouver en Grande-Bretagne⁷. Après le lancement fructueux du 1er Bataillon, les Canadiens entreprirent de lever une brigade et un corps blindé8. Les effectifs du bataillon suivant provinrent de deux sources. En France, un gros contingent de la Police royale à cheval du Nord-Ouest, qui devait servir dans la cavalerie, se vit offrir une mutation aux chars. En tout, 226 hommes acceptèrent, et furent ainsi affectés à Bovington pour y suivre une instruction sur les blindés. Pendant ce temps, au Canada, on offrit à un certain nombre d'artilleurs présents à Petawawa la possibilité de servir soit en Sibérie, soit dans les chars. La plupart choisirent les chars, dans l'espoir d'entrer en action plus rapidement^o.

Les hommes du 2º Bataillon prirent le train à Petawawa le 3 octobre 1918; direction : la ville de Québec. Avec eux voyageait le virus de la grippe, qui faisait le tour du monde – et qui allait être trois fois plus meurtrier que la guerre. Au Québec, le Bataillon prit place à bord du navire de transport de Sa Majesté *Victoria*, un transporteur de bétail transformé. Certains des passagers du navire avaient atteint les stades avancés de la grippe, et durent être transportés à bord couchés sur une civière¹⁰.

Le Victoria leva l'ancre le 6. Après deux jours en mer seulement, la première victime de la grippe fut immergée avec les honneurs militaires. Les funérailles se poursuivirent tous les jours que dura la traversée. En quatre jours, le navire avait épuisé ses fournitures médicales, mais le convoi fut dans l'impossibilité de s'arrêter pour

s'approvisionner auprès d'autres navires. Quand le convoi atteignit un point situé au sud de l'Irlande, le Victoria fut envoyé à Bristol, le port le plus proche, et le reste du convoi poursuivit sa route jusqu'à son point de destination, Liverpool. Lorsque le Victoria arriva à quai à Bristol, le 18, 27 hommes avaient perdu la vie. Chaque décès avait été suivi d'une commission d'enquête sur les circonstances du drame. Comme il devint évident que des hommes déjà gravement atteints de la pneumonie avaient été amenés à bord du navire, les commissions devinrent de plus en plus critiques dans leurs remarques sur la culpabilité des personnes qui avaient permis qu'une telle situation survienne.

À l'instar du 1^{er} Bataillon avant lui, le 2^e Bataillon subit une période d'isolement en Grande-Bretagne. Les 40 officiers et 665 militaires du rang s'installèrent au camp de Kinmel Park, près de Rhyl, dans le nord du Pays de Galles¹¹.

Le 2º Bataillon, sous les ordres du major Norman Keith Cameron, se trouvait encore à Kinmel Park quand la nouvelle de l'Armistice leur fut annoncée. Comme le fit remarquer l'un de ses anciens membres, l'unité fut l'une des toutes premières à profiter de la cessation des hostilités :

Dix jours plus tard, notre bataillon faisait route vers le Canada! Je suppose que le fait que nous étions tous ensemble, avec nos documents intacts, que nous n'avions rien à faire et que, par chance, un navire se trouvant à Southhampton avait la place qu'il fallait décida les autorités à se débarrasser de nous sans délai. C'est ainsi qu'après un mois seulement en Grande-Bretagne, nous faisions route vers le pays¹².



Le 2º Bataillon rentra au Canada à bord du paquebot *Aquitania*, dans un confort supérieur à celui qu'ils avaient connu à leur arrivée.

La formation du 2º Bataillon n'était pas non plus la fin de l'histoire, car un troisième était également prévu : une unité destinée à être exclusivement canadienne-française. Sous le commandement du major Paul-Émile Ostiguy, le 3º Bataillon commença à recruter ses éléments à l'Université de Montréal. Quand le recrutement prit fin le 19 novembre 1918, 57 hommes en tout avaient été enrôlés. L'unité fut démantelée le 26 novembre suivant.

Le Corps blindé canadien subit en tout 36 incidents mortels durant sa courte existence. Certains furent accidentels, comme dans le cas de la disparition mystérieuse d'un lieutenant du 1^{er} Bataillon, se trouvant à bord du HMT *Cassandra*, lors du voyage de retour au pays. C'est cependant l'épidémie de grippe qui fit, de loin, le plus de ravages (32 décès).

La première expérience du Canada avec les blindés prit rapidement fin, et fut oubliée tout aussi vite. Il fallut attendre jusqu'en 1936 pour que soit créée une autre unité blindée canadienne. Et même là, seuls six bataillons de chars furent constitués, tous des unités de la Réserve et un petit établissement appelé le Canadian Tank School fut mis sur pied pour superviser l'instruction. Ce n'est que le 13 août 1940 que l'on redonna vie au Corps blindé canadien, cette fois-ci pour de bon.

Notes

- Le lieutenant-colonel James Edgar Mills, DSO, RCA était un officier de carrière. Outre les blindés, il s'intéressait à l'aviation et était un observateur breveté. Affecté aux Britanniques à Gallipoli à titre de commandant de batterie, il avait obtenu une DSO pour bravoure avant de rentrer au R.-U. en vue d'y diriger l'instruction des Canadiens dans le domaine de l'artillerie. Là, il se mit à dos la bureaucratie canadienne, ce qui provoqua son « exil » au quartier général du Corps de chars en France.
- 2. Le lieutenant-colonel Richard Lippincott Denison, OBE, Winnipeg Rifles, avait été blessé en France en 1915, alors qu'il servait au sein du 8º Bataillon du Corps expéditionnaire canadien. Il commandait le Dépôt canadien de mitrailleuses à Toronto quand il fut choisi pour organiser le 1º Bataillon.

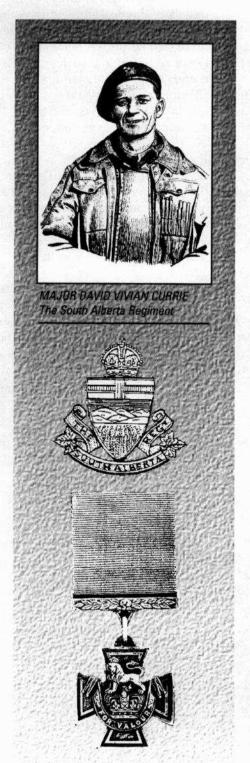
- 3. The Tank Tatler, volume 1, numéro 7, p. 4 [Traduction libre].
- 4. The Tank Tatler, op. cit., p. 26 [Traduction libre].
- The Tank Tatler, op. cit., p. 26 [Traduction libre].
- Les 29 tonnes du Mark V étaient mues par un moteur de 150 cv, produisant une vitesse de 5 m/h. Son armement se composait de deux canons de 57 mm et de quatre mitrailleuses.
- L'équipe d'athlétisme de l'unité portait un maillot de corps à l'avant duquel figurait le mot KANTANKS.
- 8. Le Corps blindé canadien fut autorisé le 13 novembre 1918. Il va sans dire qu'il demeura une entité strictement théorique.

- L'un de ces soldats était le futur diplomate canadien Hugh Keenleyside (1898-1992). Un autre allait devenir le co-découvreur de l'insuline, soit le Dr Charles Best (1899-1978).
- Keenleyside, Hugh L., Memoirs: Volume 1 Hammer the Golden Day, McClelland & Stewart Ltd., Toronto, 1981, p. 119 et 120.
- 11. Kinmel Park allait devenir célèbre à cause d'une série d'événements qui survinrent les 4 et 5 mars 1919. Les soldats qui attendaient d'être rapatriés étaient régulièrement avertis qu'ils allaient partir sous peu, mais la date de leur départ était invariablement annulée ou reportée. Leur frustration se transforma en colère et, en fin de compte, en une émeute dans laquelle cinq personnes perdirent la vie, 23 soldats furent blessés et 78 mis en arrestation.
- 12. Keenleyside, op. cit., p. 127.





Récipiendaires de la VC à l'intérieur du Corps



David Vivian Currie naît à Sutherland (Saskatchewan), le 8 juillet 1912. Il fréquente la King George Public School, le Central Collegiate et la Moose Jaw Technical School où il apprend son métier de mécanicien d'automobile et de soudeur. En 1939, il joint les rangs de la Milice, puis s'enrôle dans l'armée régulière, au grade de lieutenant, en janvier 1940. Il est promu capitaine en 1941 et major in 1944. Après la guerre, il passe huit ans à Baie-Comeau (Québec) à titre de surintendant de l'équipement dans une compagnie de papier. En 1953, il déménage à Montréal et entre au service d'une entreprise manufacturière dont il devient vice-président. En 1959, le premier ministre John Diefenbaker le nomme Sergent d'armes à la Chambre des communes. Il meurt à Ottawa le 20 juin 1986 et est enterré à Owen Sound (Ontario).

«En Normandie, le 18 août 1944, le major Currie commande une petite force mixte composée de chars, de canons antichars automoteurs et d'infanterie canadiens qui reçoit l'ordre de barrer l'une des principales voies de retraite de la poche de Falaise.

Cette force est retardée par une solide résistance ennemie dans le village de Saint-Lambert-sur-Dives, et deux chars sont détruits par des pièces de 88 mm. Le major Currie se fraye immédiatement un chemin dans le village où il entre seul, à la tombée de la nuit, et traverse à pied les avants-postes ennemis pour effectuer une reconnaissance des défenses allemandes et sortir les équipages des chars hors d'état, ce qu'il réussit à faire en dépit du tir des mortiers lourds.

Tôt le lendemain matin, sans bombardement d'artillerie préalable, le major Currie mène personnellement une attaque contre le village où il fait face à l'opposition farouche des chars, des canons et de l'infanterie ennemis et, sur le coup de midi, réussit à consolider une position dont il s'est emparé à mi-chemin à l'intérieur du village.

Pendant les 36 heures suivantes, les Allemands mènent une série de contre-attaques contre la force canadienne, mais le major Currie a si bien organisé sa position défensive que ces assauts sont repoussés et que l'ennemi subit de lourdes pertes après un combat acharné.

Au crépuscule, le 20 août, les Allemands tentent de monter un assaut final contre les positions canadiennes, mais la force attaquante est mise en déroute avant même d'avoir pu se déployer. Sept chars ennemis, douze pièces de 88 mm et quarante véhicules sont détruits, 300 Allemands tués, 500 blessés et 2100 capturés. Le major Currie ordonne alors rapidement d'attaquer et termine la capture du village, coupant ainsi la retraite par la route de Chambois-Trun à ce qui restait des deux armées allemandes encerclées dans la poche de Falaise.



Pendant ces trois jours et trois nuits de combat acharné, le major Currie donne aux militaires de tous grades de la force qu'il commande un magnifique exemple de vaillance et de courage.

À une occasion, il dirige personnellement le tir de son char de commandement sur un char Tiger qui harcèle sa position, et il réussit à l'éliminer. Au cours d'un autre assaut, tandis que les canons de son char de commandement s'attaquent à d'autres objectifs plus éloignés, il utilise un fusil de la tourelle pour engager le combat contre des tireurs d'élite isolés qui ont infiltré ses positions et se trouvent à moins de cinquante verges de son poste de commandement. La seule fois où des renforts ont pu parvenir jusqu'à sa force, il conduit lui-même les quarante hommes à l'avant dans leurs positions et leur explique l'importance de leur tâche en tant qu'élément de la défense. Lorsque, pendant l'attaque suivante, ces nouveaux renforts battent en retraite sous le feu nourri de l'ennemi, il les regroupe personnellement et les conduit de nouveau à l'avant de la position qu'ils tiennent, inspirés

par son leadership, jusqu'à la fin de la bataille. L'utilisation qu'il fait de l'appui de l'artillerie devenu possible après son attaque originale est typique de son froid calcul des risques dans chaque situation. À un moment donné, en dépit du fait que des projectiles à courte portée tombent à moins de quinze verges de son propre char, il ordonne à l'artillerie moyenne de continuer à tirer à cause de son effet dévastateur sur l'ennemi qui attaque dans sa zone immédiate.

Tout au long des opérations, la force du major Currie subit de lourdes pertes. Cependant, il n'envisage jamais la possibilité d'un échec non plus qu'il ne permet à ses hommes d'y songer. Comme le faisait remarquer l'un de ses sous-officiers: «Nous savions, à un moment donné, que ce serait un combat décisif, mais il était si calme face à cette éventualité que c'était impossible de nous énerver». Comme tous les officiers qu'il commandait ont été tués ou blessés au combat, le major Currie n'a pratiquement eu aucun répit et, en fait, il n'a dormi qu'une heure pendant toute cette

période. Il ne laissa néanmoins jamais voir à ses troupes qu'il était fatigué et, tant que dura l'action, il ne manqua jamais une occasion de visiter les trous pour armes et autres postes défensifs afin de s'entretenir avec ses hommes, de les conseiller sur la meilleure façon d'utiliser leurs armes et de les réconforter avec des mots d'encouragement. Lorsque sa force fut enfin relevée et qu'il se fut assuré que la rotation était terminée, il s'endormit debout et s'effondra.

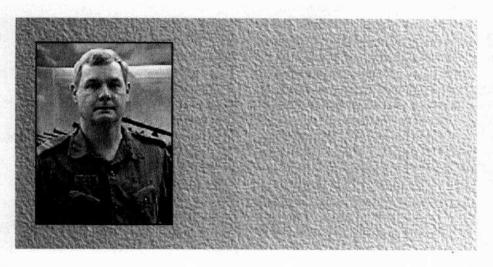
Il ne fait aucun doute que le succès de l'attaque menée contre l'ennemi à Saint-Lambert-sur-Dives est largement attribuable au sang-froid de cet officier, à son brillant leadership et à son utilisation habile du nombre limité d'armes mises à sa disposition.

Le courage du major Currie et l'ardeur au travail dont il a fait preuve pendant une longue période de combat acharné sont exceptionnels, et ils ont eu une incidence profonde sur le résultat positif de la bataille.» (The London Gazette du 27 novembre 1944).





Le mot du capt adjt du Corps



Il n'est pas facile de passer en revue tout ce qui est arrivé depuis qu'on m'a confié la tâche de servir de lien entre tous les membres du Corps. Cet aspect demeure le défi le plus grand que comporte mon poste – il faut sans cesse mettre à jour nos listes indiquant «qui fait quoi». J'apprécie beaucoup la contribution de chacun à cet égard et vous invite à conserver cette bonne habitude!

Au cours de l'année, nous nous sommes dotés de nouveaux outils électroniques, le progrès le plus remarquable à cet égard étant l'inauguration du site Web de l'École. Les internautes parmi vous peuvent trouver notre site à l'adresse suivante : www:brunnet.net/armourschool. À juste titre, l'École est fière de ce site dont le Corps pourra profiter de bien des manières. En cliquant sur notre adresse électronique, vous êtes immédiatement en contact avec moi – vous indiquez que votre message est pour le capt adjt du Corps et l'instant d'après, je

l'ai sous les yeux! C'est un excellent moyen de rester en contact. L'adresse électronique au long est ac qm gagetown@brunswickmicro.nb.ca. On peut également m'envoyer des messages par courrier postal (quand il y a distribution du courrier) à l'adresse de l'École. Le courrier électronique du MDN est aussi une ressource intéressante (quand il fonctionne). Dans ce cas, l'adresse à utiliser est Capt R Scott@ArmdSch@Gagetown. Mon numéro de téléphone est le (506) 422-2000, poste 1653. Mon numéro RCCC est le 432-1653. Enfin, vous pouvez également m'envoyer des messages par télécopieur au numéro (506) 422-1448 (RCCC 432-1448). On croirait la fin du bulletin de nouvelles à Radio-Canada, ne trouvez-vous pas?

Je vous invite tous à m'envoyer par courrier électronique vos avis de changement d'adresse, avis de décès, avis de changement de commandement, invitations à l'intention de notre colonel commandant, le mgén LaRose, et annonces ou compte rendus d'événements particuliers dans votre unité. Vous pouvez également écrire juste pour dire bonjour! Prenez de nos nouvelles!

J'aimerais également savoir si l'idée d'une page de l'«capt-adjt du Corps» vous semble intéressante – on pourrait y trouver, par exemple, des photographies de notre salle commémorative et des différents trophées exposés à l'École, ou des photographies des articles susceptibles d'intéresser les membres du Corps et qui sont en vente au magasin de fourniment de l'École. Communiquez-moi vos idées à ce sujet.

La conférence du Corps qui s'est tenue à l'automne a été une expérience enrichissante pour moi. J'ai eu l'occasion de renouer de vieilles amitiés et de raconter une blague ou deux durant les pauses. L'arrière-garde du LdSH(RC) nous a traités comme des rois et s'est occupé de nous de façon remarquable. Félicitations! Le sujet à l'honneur cette année était l'argent ou plutôt notre manque d'argent à tous. L'année qui vient nous réserve à tous de lourds défis, mais notre association nous soutient bravement et travaille fort pour nous. Une expression employée par le bgén Rad illustre bien l'attitude du Corps devant ce défi posé par les budgets - «si c'est trop difficile pour les autres, c'est parfait pour nous». Accrochons-nous - des temps meilleurs nous attendent!



Une note triste a toutefois marqué la conférence. Il s'agit du départ de l'Elgin Regiment qui quitte le Corps. Nous n'oublierons pas les longs et loyaux services qu'il nous a rendu. Pendant la conférence, le Corps a remis au Elgin un emblème en bois du Corps. Ce fut un moment émouvant. Le Régiment se joint au Génie et nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite à titre de 31^e Régiment du Génie (The Elgins).

L'Ontario Regiment, qui surveille toujours de près l'équipement «non réclamé» du Corps, a réussi à mettre la main sur un vieux fauteuil de chef d'équipage de Centurion qui ornait le bar du mess des officiers ici à Edmonton- selon la rumeur, il sera remis en place dans le char dont il provient – acquis récemment, semblet-il. Bonne chance pour la restauration.

Je n'ai reçu aucun commentaire au sujet de la controverse entourant le galon de la tenue de mess dont il a été question dans le dernier numéro du Journal. Compte tenu des contraintes budgétaires discutées au cours de la conférence du Corps, je n'ai pas soulevé la question, jugeant qu'elle était d'une importance secondaire comparativement à d'autres points à aborder. (Pour dire vrai, je n'avais par le goût d'être hué en soulevant une question de tenue durant une

discussion portant sur l'instruction.) J'ai besoin des commentaires des unités à ce sujet. La question est-elle toujours pertinente? Dans l'affirmative, je choisirai un meilleur moment pour en parler. Dans la négative, nous oublierons toute l'histoire.

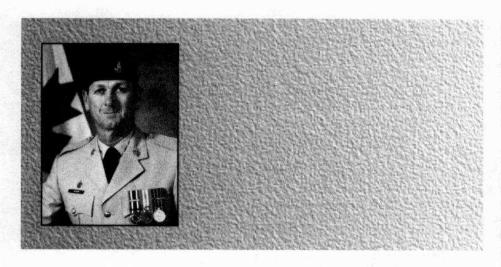
Je vous invite de nouveau à vous servir de moi comme point de contact chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Si je n'ai pas la réponse à votre question, je la trouverai rapidement. Donnez de vos nouvelles!

Au plaisir – Capt R Scott





Commentaires du SMR du Corps



La conférence de l'Association du Corps royal blindé canadien (cavalerie) a eu lieu à Edmonton en octobre dernier. Le LdSH(RC), hôte de la rencontre, a fait de l'excellent travail.

Pour ceux qui ne le sauraient pas, la conférence de l'Association du Corps blindé (cavalerie) et la réunion du Conseil de l'Arme blindée sont deux activités distinctes auxquelles participent pratiquement toutes les mêmes personnes. Ces dernières années, le Directeur de l'Arme blindée a pris des dispositions pour que la date de la réunion de son Conseil de l'Arme blindée coïncide avec celle de la conférence de l'Association.

En cette période de restrictions budgétaires, ce genre d'initiative réduit les coûts et permet au personnel d'organiser son temps de déplacement de façon plus efficace. Par le passé, seuls les cmdt d'unité assistaient à ces réunions, mais on les encourage maintenant à se faire accompagner de leur SMR.

Cette année, les SMR étaient encore plus nombreux que par le passé. En ma qualité de SMR du Corps, j'ai pu tenir une conférence informelle des SMR. Un certain nombre d'entre eux sont d'avis qu'il nous faudrait une conférence annuelle des SMR du Corps, et je les appuie. Cependant, nous n'avons pas de budget pour couvrir

les frais de notre propre conférence. Un autre problème se poserait également quand il s'agirait pour les SMR de toutes les unités d'organiser leurs calendriers de travail de manière à pouvoir assister à une conférence distincte des SMR du Corps.

Pour solutionner le problème, il suffirait de combiner la conférence des SMR du Corps avec la réunion du Conseil de l'Arme blindée et la conférence de l'Association du Corps royal blindé canadien. La conférence de l'an prochain doit avoir lieu à Gagetown, du 15 au 17 octobre 1998. Dans cette optique, j'ai l'intention de me réserver du temps pour recevoir tous les SMR. Quant aux adjuc qui ne sont pas employés comme SMR d'unité, je les invite à se joindre à nous. Évidemment, ils devront cependant trouver euxmêmes les fonds nécessaires pour couvrir leurs propres dépenses.

J'incite tous les SMR à assister à la conférence qui, je l'espère, deviendra notre conférence annuelle des SMR.

Adjudant-chef J.G. Brown
Sergent-major régimentaire RCAC

32 Section IV



Lettres au rédacteur

Au sujet de la force totale

Pendant que disparaît une autre facette de la force totale (8 CH), je lis avec intérêt les articles du dernier Bulletin. Il y est évident qu'en tant que Corps nous sommes encore aux prises avec le concept. Les problèmes proviennent d'une vision mal articulée, d'une réalisation fautive et dans une certaine mesure de méfiance. Mais une chose est sûre, nous sommes tous à blâmer pour être arrivés là où nous en sommes rendus aujourd'hui.

On peut jeter le blâme à peu près par tout. Peut-être que notre leadership collectif n'a pas réussi à relever les difficiles défis du concept? Peut-être avons-nous été trop paresseux, constatant que bon nombre de difficultés exigeaient plus d'efforts que ceux que nous étions prêts à consentir? Peut-être n'était-ce pas le bon moment pour mettre à l'essai une politique vite dépassée par les événements mondiaux? Peut-être

n'avons-nous pas laissé suffisamment de temps pour que survienne un changement systémique? Peut-être ...

Je n'ai pas lu grand chose dans le bulletin qui me porte à croire que mes conclusions sont erronées. Plusieurs auteurs s'attaquent à certains points, ce qui met en lumière le fait que nous avons raté le coche pour changer nos mentalités afin de répondre aux actuelles limites structurales et financières. Comment la force totale pourrait-elle fonctionner à la lumière de perspectives si étroites? Cet état de choses pourrait être le fruit de la méfiance accumulée pendant nombre d'années de travail dans des structures parallèles. Il n'y a pas de volonté et de vision pour faire du concept un succès! Le Icol Ward avait vu juste lorsqu'il disait que nous devons «penser globalement, mais agir localement».

Tant de discussions positives m'ont encouragé. La plupart des auteurs ont soulevé des points valables. Toutefois, c'est l'adjuc Van Iderstine qui résume le mieux le message qui nous ramène à l'essentiel de la question. Nous sommes une force chargée de servir notre pays. Pour y parvenir, certains accomplissent un travail différent, certains prennent des moyens différents. Mais au bout du compte, si nous respectons tous le travail, les efforts et les capacités de chacun, nous serons en mesure de créer une force totale plus efficace.

C.D. Claggett major A Sqn, 8CH (PL)

Au sujet de l'éthique et du leadership

À la lecture des différents journaux publiés par l'Armée canadienne durant l'entredeux-guerres, l'on est frappé par la grande vivacité des propos auxquels s'y livraient les gens par l'entremise de lettres à la rédaction. On y trouve fréquemment des contributions de dénommés Simmonds, McNaughton et autres, qui défendent ou attaquent fougueusement les opinions émises. Il s'agit là d'un art que les officiers de l'armée moderne semblent avoir perdu. Ou peut-être se sont-ils vu déconseiller de participer à de tels débats pour diverses raisons.

J'ai donc lu avec grand plaisir la lettre du capitaine K. Berube publiée dans le numéro 2 du volume 29, de 1996, dans laquelle elle commente mon article sur les conseils militaires. J'ai non seulement été flatté que le capitaine Berube ait lu mon article, mais j'ai aussi été ravi qu'il l'ait poussée à réagir.

Je crois que le capitaine Berube entre dans le vif du sujet lorsqu'elle affirme que les conseillers militaires «ne devraient jamais céder au compromis ou changer de quelque façon que ce soit un plan d'action militaire qu'ils jugent faisable». Cependant, je ne suis pas certain que la situation soit toujours si limpide. Il ne faut pas oublier que bien souvent, les conseils militaires s'adressent à des politiciens ou à des diplomates dont les objectifs ne concordent pas toujours avec ceux des militaires et pour qui l'art du possible, et donc du compromis, revêt souvent une plus grande importance dans la réalisation de leurs objectifs stratégiques à long terme. Par conséquent, pouvonsnous nous permettre d'offrir des conseils militaires sur le principe du «c'est à prendre ou à laisser»? Comment devons-nous (nous qui donnons ces conseils) réagir lorsque les politiciens et les diplomates rejettent d'emblée nos judicieux conseils parce qu'ils ne les aiment pas? Devonsnous tirer notre révérence et les laisser s'empêtrer? Formuler d'autres options? Comment, en notre qualité de chefs, pouvons-nous protéger la vie de nos soldats si l'on fait fi de nos conseils?

Je n'ai pas trouvé réponse à ces questions, auxquelles je me heurte régulièrement dans mes fonctions de conseiller militaire. Je sais effectivement qu'elles sont très concrètes et qu'elles influent profondément sur la vie de nombreux soldats. Il n'existe pas de réponses faciles, mais je tiens à vous assurer que je ne renonce pas pour autant à chercher. Je suis d'ailleurs ragaillardi à l'idée que le capitaine Berube, à laquelle j'espère voir se rallier ses pairs, continuera sa quête de réponses aux très difficiles questions de leadership et d'éthique qui surviennent régulièrement dans notre profession.

Persévérance.

J. Michael Snell Conseiller militaire Colonel

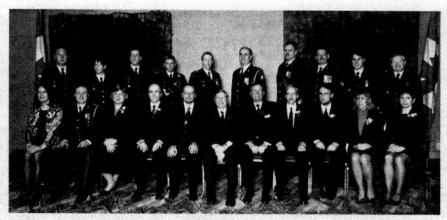


Nouvelles de la Réserve

Les membres du Corps blindé (Réserve) ont mis en nomination trois des neuf récipiendaires des prix biennaux que décerne aux employeurs le Conseil de liaison des Forces canadiennes (CLFC). Ces prix, remis par Son Excellence le gouverneur général lors d'une cérémonie tenue à Ottawa en janvier dernier, reconnaissent le soutien exceptionnel qu'accordent des employeurs à leurs employés-réservistes. Cette année, les catégories étaient les suivantes : meilleur employeur au niveau national et régional, meilleur appui envers des employés participant à des missions de maintien de la paix, et employeur ayant fait le plus pour embaucher des réservistes. Les employeurs qui ont été mis en nomination mais n'ont pas obtenu de prix ont recu un certificat lors d'une cérémonie locale, en remerciement de leur soutien envers la Force de réserve. Rien n'a été dit au sujet du fait qu'ils avaient été mis en nomination pour l'obtention d'un prix, mais que leur candidature n'avait pas été retenue.

Les candidatures ont été évaluées par un comité indépendant d'employeurs civils du Conseil lui-même. Ont participé aussi à cette tâche un certain nombre d'officiers de liaison militaires du CLFC. Il s'agit d'anciens cmdt de la Réserve de classe A, servant de lien entre les membres civils du Conseil et les militaires. Les mises en nomination provenaient des quatre éléments (terre, air, mer et communications) ainsi que de la plupart des armes et services de la Défense.

Si votre employeur a fait quoi que ce soit pour vous aider en tant que réserviste, comme vous accorder du temps libre pour suivre une formation, faire preuve de souplesse dans la planification de congés, etc., soumettez sa candidature. La taille de l'entreprise n'a aucune importance. Des employeurs ne comptant que dix employés, ou d'autres employant jusqu'à 20 000 personnes, ont obtenu un prix



3° à partir de la gauche, debout : Lt. K. Bertoia, Elgin Regt (qui semble faire un petit somme). assise : M™ Nancy Howcroft, directrice, Canada Trust, succursale 001 de London. 5° à partir de la gauche, debout : Lgén Kinsman, SMA(Per), représentant le CEMD. au centre, assis : Son Excellence Roméo Leblanc, gouverneur général.

Assis à sa droite : J.C. Eaton, président du CLFC.

3° à partir de la droite debout : Cplc J. Nayduck, Windsor Regt.

Assis: M. D. Sinclair, BSAF 2 à partir de la droite debout: Adj D.A. Bergt, Esc B SALH.

Assise : Mre Claudia Monteith, UPS.

dans le passé. S'il y a d'autres réservistes qui sont au service d'un même employeur, ces derniers peuvent co-signer la mise en nomination, ou en soumettre d'autres.

Comment procéder? Voyez votre représentant régimentaire des services de soutien aux employeurs. Il y en a un dans chaque unité. Du moins, il devrait y en avoir un. Cette personne possède un guide intitulé « Employer Support : A Unit Guide » (Soutien de l'employeur : Guide de l'unité). Vous y trouverez un formulaire de mise en candidature ainsi que de plus amples instructions. Lisez ces dernières, remplissezle formulaire et envoyez-le nous par la poste. C'est tout.

Si vous avez des questions à poser, appeleznous n'importe quand, au nº 1-800-567-9908. Soyez prêt à laisser un message, dans lequel vous indiquerez votre nom, votre numéro de téléphone, le meilleur moment où vous rappeler (à la maison ou au travail), et, brièvement, les renseignements dont vous avez besoin. Si vous avez accès au réseau Intranet des FC, vous pouvez communiquer avec le soussigné par ce moyen.

Maj Borys Gengalo

Officier chargé des activités spéciales, CLFC II y a peu de temps encore, CmdtA FGH

PRIX	RÉCIPIENDAIRE	ORGANISATION	PROPOSANT
Meilleur employeur :	M ^{me} Nancy Howcroft,	Canada Trust,	Lt Kevin Bertoia
Ontario	Directrice de succursale	Succursale 001 de London	Elgin Regt
Maintien de la paix	M. D. Sinclair	BASF	Cplc John Naayduk Windsor Regt
Embauchage	M™ Claudia Monteith,	UPS	Adj D.A. Bergt,
de réservistes	Directrice, Ouest canadien		Esc B SALH

34 Section V



Sur char d'entraînement

Il v a presque 8 ans que j'ai changé d'insigne de coiffure (passant du 8CH à la S PERS), mais je lis toujours le Bulletin quand je le peux. Une photo publiée en page couverture du Vol. 27, nº 1, 1994 a suscité mon intérêt, car elle représentait un Cougar au cours d'une patrouille en Somalie. Ce qui m'a particulièrement intéressé, c'est que le véhicule transportait un pneu de rechange exactement à l'endroit où je l'avais suggéré 10 ans plus tôt dans un article intitulé "Should the AVGP Carry Its Own Spare Tire?", Vol. 18, 1985, du Bulletin de l'Arme blindée. (Note - On peut trouver tous les anciens numéros du Bulletin sur le CD des leçons retenues de l'Armée de terre.) Si je vous écris aujourd'hui, ce n'est pas pour vous dire «je vous l'avais bien dit», mais pour poser la question suivante à la communauté de l'Arme blindée : Maintenant que nous avons acquis de l'expérience au cours des opérations menées avec les VBP en Somalie et en Bosnie, ceux-ci ne devraientils pas être équipés d'un support pour transporter un pneu de rechange? Avec la mise en service prochaine du Coyote à 8 roues, c'est peut-être le temps de reconsidérer le problème.

Lorsque je servais dans le 8CH, nous avions des crevaisons pratiquement à chaque exercice. Or, l'équipage perdait un temps précieux à attendre que le véhicule de récupération lui apporte le pneu de rechange puisqu'il devait finalement le changer. Si les hommes avaient eu le pneu, ils auraient pu le remplacer sans avoir à immobiliser le Husky. Les pneus à affaissement limité sont utiles en cas d'urgence, mais ils s'usent rapidement lorsqu'on s'en sert et il faut les remplacer. Je suis certain que vous aimeriez mieux

qu'un camion d'approvisionnement transporte plus de munitions ou de carburant plutôt que simplement des pneus de rechange qui pourraient déjà avoir été installés sur les véhicules. L'une des raisons pour lesquelles le QGDN a refusé ma suggestion était qu'on ne verrait jamais le Cougar sur un théâtre d'opération parce que c'était un «char d'entraînement». C'est également pour cette raison qu'on a acheté un nombre limité de pneus de rechange sans se préoccuper de constituer des réserves de guerre.

J'espère que le programme du Coyote a évalué les besoins en pneus de rechange au cours d'une opération. Avec des détachements de reconnaissance sur toute l'étendue du front de la brigade ou de la division, il sera plus difficile de leur en apporter en cas de besoin.

L'autre leçon que nous pouvons en tirer, c'est qu'«il ne faut jamais dire jamais». Les discussions visant à établir si le Cougar pourrait être utilisé au cours d'une opération étaient chargées d'émotivité au niveau du Corps dans les années 80. Des officiers très haut gradés nous avaient assurés que le Cougar ne tirerait jamais un coup sous l'empire de la colère. Pourtant il l'a fait, et le monde a continué de tourner. C'est quelque peu ironique de voir que le Cougar a maintenant été déployé outre-mer lors de plusieurs opérations, alors que nos chars Léopard sont restés



Un Cougar de la groupement Tactique LdSH (RC) dans le secteur de responsabilité canadien.

au Canada comme «véhicules d'entraînement du Cougar».

En terminant, je sais que le transport de pneus de rechange n'a rien de particulièrement excitant, mais il représente une véritable préoccupation pour ces équipages qui doivent affronter des situations difficiles dans un véhicule blindé chaussé de pneus de caoutchouc. Je serais intéressé à savoir ce que vous en pensez, advenant le cas où vous auriez trouvé utile de transporter votre propre pneu de rechange au cours des opérations. Ah oui! et à celui qui a écrit dans le Bulletin pour critiquer mon article il y a quelques années – «Je vous l'avais bien dit».

Capitaine Frank Kuschnereit Conseiller à la sélection du personnel Centre de recrutement des Forces canadiennes Gagetown

Un mot du rédacteur

- Le Journal de l'Arme blindée peut-être consulté sur le site Web de l'École de l'Arme blindée. Les problèmes d'accès au site Web signalés par certains lecteurs ont été corrigés. Il semble que ces problèmes se posaient uniquement avec Netscape Navigator, mais désormais, plus personne ne devrait
- avoir de problème. Prière de me transmettre tout commentaire ou question par l'intermédiaire du site Web.
- Bien des personnes m'ont écrit pour s'abonner au magazine. Pour le moment, la seule façon de s'abonner consiste à devenir membre à vie de

l'Association du CBRC (100.00\$). Toutes les unités du Corps blindé ainsi que quelques unités externes reçoivent des exemplaires du magazine que vous pouvez consulter.

Capitaine Allan S. Finney Le rédacteur



J'aimerais d'abord vous féliciter pour cette grande revue; continuez votre bon travail.

Il y a quelque chose qui ne fonctionne pas en ce qui concerne votre adresse électronique (rcacsc-gagetown@ brunswickmicro.com), dans le n° 2, volume 29, du Journal de l'Arme blindée, édition 1996.

Une simple remarque pour signaler une erreur qui s'est glissée dans le n° 2,

volume 29, du Journal de l'Arme blindée, édition 1996. À la page 44, il y a un article sur les membres du Corps blindé qui sont décorés de la Croix de Victoria (VC). Pour être exact, depuis la formation du Corps en 1940, un seul de ses membres a été décoré de la VC, soit le major DV Currie, en 1944. Il y a une autre erreur. Le major DV Currie n'appartenait pas au SALH, mais au SAR (South Alberta Regiment). Bien que le SALH perpétue

le souvenir du SAR, le South Alberta Light Horse n'a été formé qu'en 1954, lors de la fusion du South Alberta Regiment, du 41st Anti-Tank Regiment et du 68th Anti-Aircraft Regiment.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués. Adjuc John G. Szram, SMR, SALH

Le système régimentaire

Le mot Régiment suffit à lui seul à réveiller des émotions profondément enracinées, liées à des images comme celles des compagnons d'arme, d'un groupe uni dans l'adversité, d'une famille élargie, d'un foyer et, point le plus important peut-être, d'une chose qui vaut la peine qu'on se batte et, au besoin, qu'on meure pour elle. C'est à l'intérieur du système régimentaire que nous suivons notre entraînement tactique, que nous sommes imprégnés d'idéaux et de valeurs morales et que nous nous soumettons à un code non écrit prônant l'oubli de soi et la loyauté envers l'organisation dans son ensemble. Par ailleurs, les exigences du Régiment se ramifient jusqu'à nos propres familles qui, dans un contexte plus large, en font aussi partie. C'est également le Régiment qui nous récompense en nous offrant des postes et des promotions comportant des responsabilités plus lourdes. Dans sa forme idéale, il s'agit d'un système efficace et éprouvé qui met en équilibre liens hiérarchiques et forces humaines selon une combinaison qui produit des unités combattantes marquées par la cohésion.

Mais qu'arrive-t-il au Régiment quand les circonstances ne sont pas idéales? On pourrait dire que, à l'intérieur des régiments, les chefs à tous les niveaux évoluent selon une courbe d'onde sinusoïdale. Peu importe le moment choisi dans le temps, un régiment aura des officiers et des s/off extrêmement solides, tandis qu'un autre arrivera tout juste à se débrouiller. Toutefois, dans un vrai système régimentaire, la marge de manoeuvre est mince. Ne serait-il pas préférable de demander aux plus forts

de prêter secours aux plus faibles? Et que devrions-nous faire des soldats d'un régiment qui ont été remerciés ou retirés de l'ordre de bataille? À l'intérieur d'un véritable système régimentaire, est-il possible de les intégrer parfaitement à un autre Régiment? Et si tel est le cas, quels ressentiments fera naître l'arrivée de nouveaux? Avons-nous toujours cet équilibre humain sur lequel repose un régiment? Ne serait-il pas préférable d'avoir des régiments numérotés dont les membres porteraient tous le même insigne de coiffure et qui accueilleraient uniquement les meilleurs éléments du Corps? Il s'agit de questions délicates auxquelles il faut réfléchir à un moment où, précisément, les hypothèses qu'elles soulèvent se concrétisent dans la réalité.

Quand on examine l'organisation des unités, il faut également se demander si les articulations actuelles sont correctes. La plupart des armées européennes privilégient les unités de combat mixtes, où les chars, l'infanterie, le génie et l'artillerie sont articulés ensemble de façon permanente. Une telle option seraitelle viable au Canada? Elle a donné d'assez bons résultats en Australie, un pays qui se compare au nôtre sur le plan de la population, du PNB et du patrimoine militaire. En Australie, le Royal Australian Armour Corps possède tous les types de véhicules blindés, y compris des TTB, et combat avec eux. Un tel arrangement fonctionnerait-il ici? Devrions-nous envisager la formation d'unités d'armes de combat mixtes dont tous les membres porteraient le même insigne de coiffure? Existe-t-il une solution mitoyenne?

Enfin, il y a la question de l'ordre de grandeur. Bien que nous soyons unis sous la bannière du Corps blindé royal du Canada, nous ressemblons davantage à une fédération qu'à un organisme cohérent. Bien sûr, c'est logique dans le contexte du système régimentaire, mais quel en est le prix à payer? Tous les membres du Corps qui appartiennent à la Force régulière suffiraient à peine à former un seul régiment d'artillerie de la Force régulière. Le fait que les membres des autres armes de combat ne s'encombrent pas d'insignes de coiffure signifie-t-il que notre structure nous désavantage sur le plan politique, surtout en ces temps incertains? Quelles seraient les répercussions sur les réservistes?

Le Système régimentaire sera le thème du prochain numéro du Journal de l'Arme blindée. J'ai présenté quelques sujets et questions susceptibles d'alimenter la réflexion. Évidemment, d'autres idées sont également les bienvenues. Nous avons l'intention de publier le prochain numéro du Journal de l'Arme blindée en nov/déc 1998, mais notre budget ayant été réduit, il se peut que ce numéro soit le dernier. Nous avons reçu d'excellentes critiques, y compris des commentaires positifs de l'actuel CEMD. Il reste à souhaiter que la tribune de qualité que nous vous offrons pour débattre vos idées continue d'exister. C'est pourquoi je vous demande d'exprimer votre soutien et de vous faire entendre en ce qui concerne l'utilité du journal du Corps.

Je vous remercie de votre appui. Major L.J. Zaporzan Le directeur-rédacteur